



LO PARVI

PUBLICATION DE L'ASSOCIATION NATURE NORD - ISERE



NUMERO 1 : ANNEE 1990

LO PARVI

PUBLICATION DE
L'ASSOCIATION NATURE NORD-ISERE

No 1 - JUIN 1990

* SOMMAIRE *

- Invitation en guise d'éditorial, C GRANGIER p **4**
- Le Marais de l'Ambossu, un site à préserver
R. QUESADA, J.-J THOMAS-BILLOT p **8**
- Quelques campanules du Nord-Isère, A DEVOIZE p **24**
- Le grand cormoran en Ile Crémieu, J.-J THOMAS-BILLOT p **30**
- Mousses et lichens, N BERGUERAND, R DUFRENEY p **38**
- Les rapaces de l'île Crémieu, C GRANGIER p **44**
- Sur les traces du sanglier, R QUESADA p **70**

Les dessins des articles sont dus
à Raphael QUESADA



VIVE L'EUROPE DES NATURALISTES !

* LO PARVI C'EST L'ÉPERVIER EN PATOIS (RÉGION DE LA TOUR-DU-PIN).
DANS LE NORD-ISÈRE ON DIT AUSSI LO LAR OU LO MUCHET.

INVITATION EN GUISE D'EDITORIAL

Imaginez une contrée où, entre les villages et les cultures, on trouve encore, pêle-mêle, des îles, des falaises, des landes sèches, des tourbières humides, des étangs et des marais, un fleuve et des rivières, des bois et des haies...

Nul doute, dans cette contrée rôde sûrement toute une faune un peu mystérieuse. Il y aurait par exemple des castors qui vivraient encore sur le fleuve. On murmurerait même, parmi les familiers des cours d'eau, qu'on peut encore y apercevoir, avec de la chance, quelques rares loutres. Un cerf se serait un jour promené dans les bois des environs. Peut-être que dans les dits bois s'abriteraient quelques chats sauvages discrets. On se prend à penser que, peut-être aussi, un jour, un des lynx si honnis dans les contrées voisines viendrait y trouver refuge.

Chut, ne le répétez pas, mais on chuchote qu'il y a encore plus mystérieux dans cette contrée encore sauvage. Des animaux fort étranges y auraient été repérés par pur hasard. On parle, sous le manteau, de ratons laveurs au bord du grand fleuve, et même, encore plus formidable, de wallabies, ces petits kangourous perdus bien loin de chez eux...

Dans notre contrée retentiraient bien sûr mille chants d'oiseaux. Et des plumages variés s'offriraient à tout instant au regard, selon le lieu, à qui sait voir...

Parmi ceux-ci de grands rapaces discrets hanteraient certains endroits sans que personne ne puisse dire d'où ils viennent et où ils repartent. Quels arbres touffus et bien exposés abriteraient le circaète mangeur de serpents et l'autour ? Dans les bois, toujours, il paraîtrait que niche dans la plus grande discrétion le pigeon colombin mais nul ne le voit et nul ne l'entend. Vraiment, cette contrée recèle bien des énigmes...

Attendez, attendez, ce n'est pas tout, il y aurait bien sûr toute une foule d'animaux plus humbles : des serpents comme cette grande couleuvre si belle et si dorée qu'on l'a dédiée au dieu Esculape, et la petite coronelle lisse qui dévorerait des lézards; il y aurait encore des grenouilles, des crapauds et, bien camouflés dans les herbes des mares, plusieurs sortes de tritons aux livrées si somptueuses parfois qu'on se demande comment on peut les ignorer. Une tortue d'eau hanterait même certains étangs. Des poissons aux écailles diversement colorées animeraient aussi les cours d'eau de cette contrée mais, uniquement considérés comme nourriture par les indigènes, qui s'intéresseraient à leurs noms et à leurs vies ? On rapporterait même que, sous leurs nages silencieuses, ramperaient encore quelques écrevisses...

Il faudrait encore ajouter, pour compléter le tableau, les mandibules, les élytres, les ailes membraneuses et vibrantes, toute une jungle chitineuse de plusieurs centaines d'espèces d'insectes, dispersées en tout lieu à tout moment. et encore, parmi les troncs, dans les mousses et les graviers, sur les corniches rocheuses et dans l'herbe des prés, des guirlandes de pétales, d'étamines et de bractées, si communes ou si rares, qu'on passerait une vie à s'émerveiller devant une telle variété de fleurs...

Oh bien sûr, je pense que vous l'avez deviné très vite : cette contrée miraculeuse, toute pleine d'une faune et d'une flore mystérieuses, c'est ici, dans le Nord-Isère et en Ile Crémieu.

Que de connaissances à acquérir encore, que de merveilles à découvrir ! Et à protéger...car les hommes, prisonniers de leurs soucis d'hommes, de leur travail d'hommes, bouleversent cette contrée en pensant qu'ils en sont les seuls habitants, les seuls propriétaires...Pourtant, s'ils ouvraient un peu les yeux, ils trouveraient matière à réflexion et à délasserment en regardant simplement autour d'eux. Point besoin d'aller au Kenya ou en Amazonie, voire au Pôle Nord, pour trouver l'aventure, et encore moins de chevaucher telle machine ou de voler sur tel ou tel engin, comme voudraient nous le faire croire certains média. Une paire de jumelles, des bottes, des sens aux aguets et une curiosité bienveillante et vous trouverez l'aventure et l'émerveillement dans notre contrée où tant de mystères à poils, à plumes ou à écailles rôdent encore.

C'est cette démarche de retour vers la nature, à la fois simple et complexe, que je vous invite à entreprendre, avec toute l'équipe de l'Association Nature Nord-Isère, et à travers cette revue (qui elle aussi est une aventure...). nous serons là, à travers elle, pour vous guider et vous conseiller mais sachez-le : les meilleurs moments de découverte dans la nature seront ceux où vous serez seul, ou avec une personne choisie, seul face à l'oeil du lièvre, au bec de la buse, au chatolement de l'insecte et au balancement léger de la fleur.

Bonne chance à toutes et à tous !

Bon vent à notre revue !

Christophe GRANGIER



Héron pourpré

LE MARAIS DE L'AMBOSSU : UN SITE A PRESERVER

Le marais de l'Ambossu a fait une bonne partie de l'actualité de notre association en 1989. C'est un site unique dont il faut absolument obtenir la protection. Convaincus que cette protection passe par une information la plus large possible, nous vous proposons de découvrir ce site à travers la richesse de sa faune.

I) INTRODUCTION

Le MARAIS DE L'AMBOSSU est un site unique dans le nord Isère, par sa superficie et sa physionomie, mais également comme site de reproduction pour de nombreuses espèces rares ou menacées.

Le MARAIS DE L'AMBOSSU est actuellement classé en Zone d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique. En outre, ce marais est classé ZONE ND (zone naturelle protégée) dans l'étude préliminaire (1988) du Plan d'Occupation des Sols (P.O.S.) de la commune de MEPIEU.

II) SITUATION

1) Situation générale

Le MARAIS DE L'AMBOSSU est situé sur la commune de MEPIEU dans le Nord Isère, à 38 kilomètres à l'est de LYON.

2) Situation de la commune de MEPIEU (Carte n°1)

3) Situation du marais sur la commune (Carte n°2) et délimitation de la Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique.

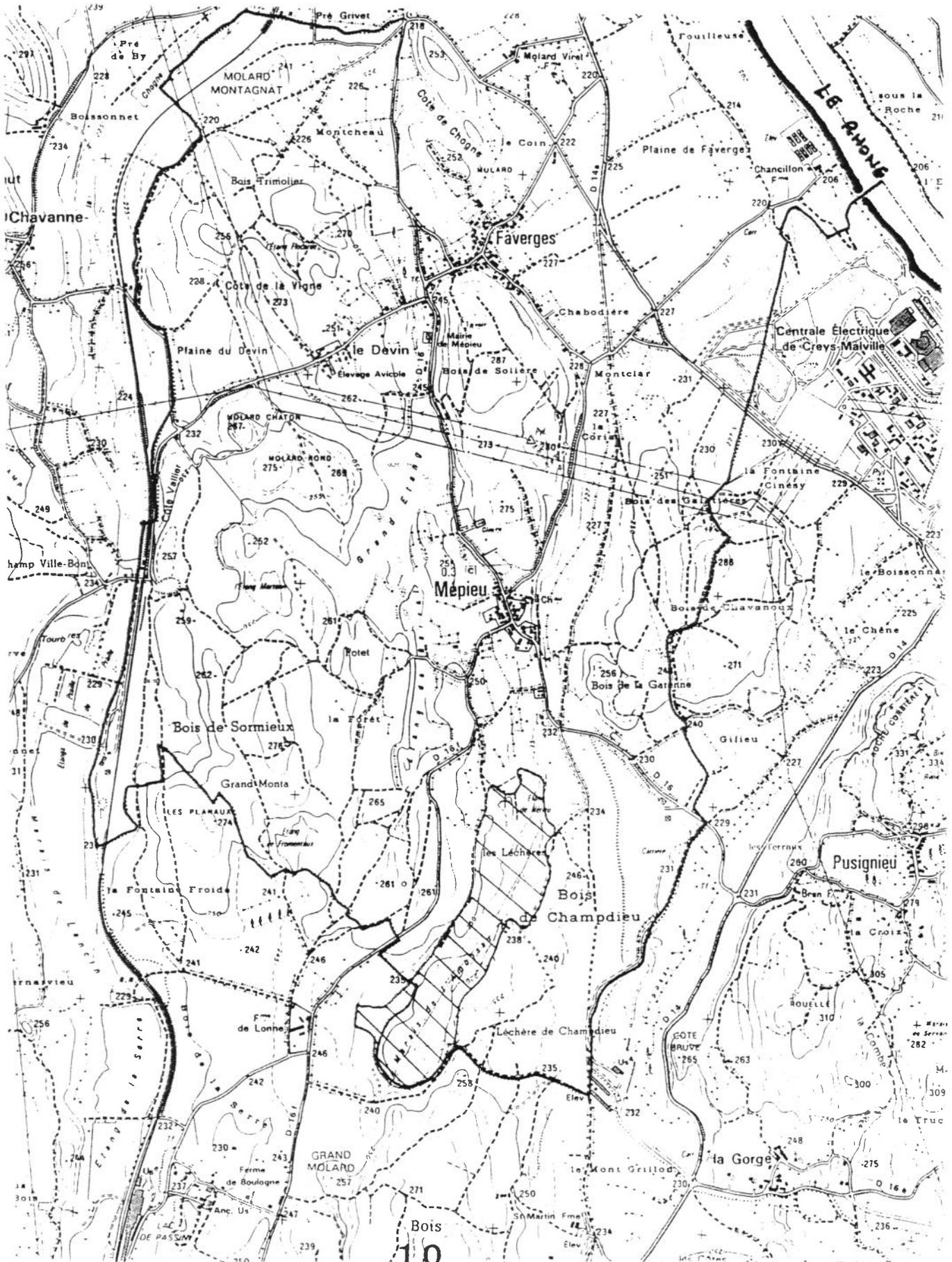
III) DESCRIPTION DU SITE

1) Superficie

L'ensemble de la Zone Naturelle représente une superficie de 40 hectares environ, le marais proprement dit aux alentours de 25 hectares.

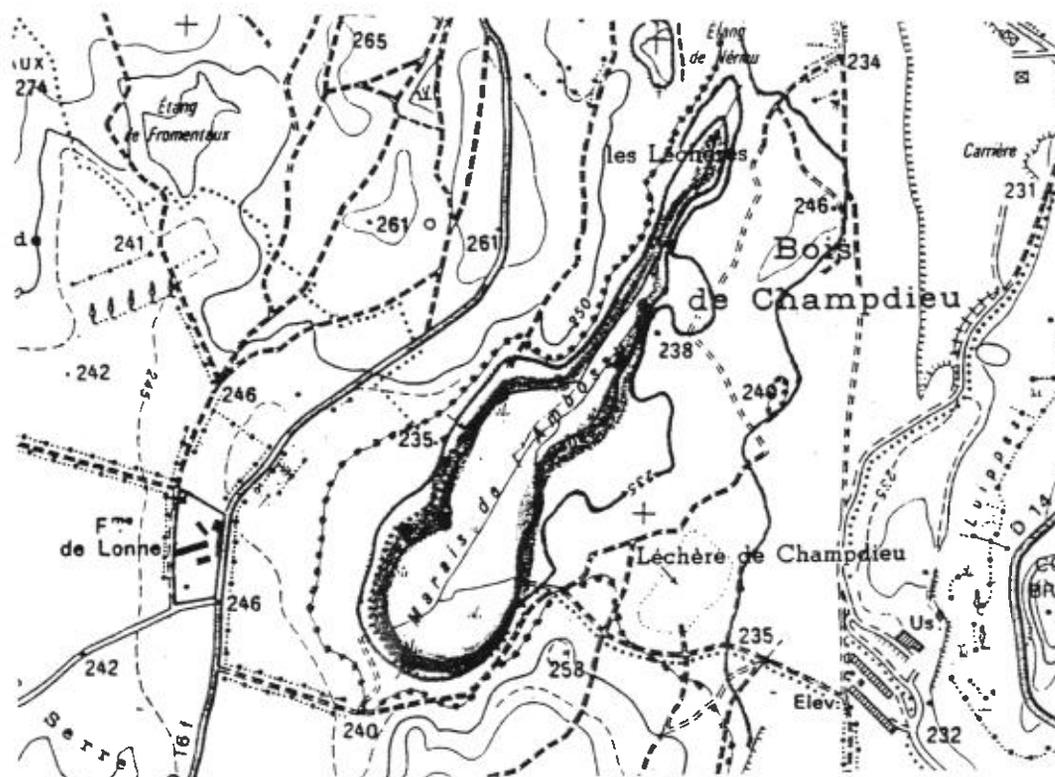
CARTE N° 2 : SITUATION DU MARAIS SUR LA COMMUNE DE MEPIEU
ET DELIMITATION DE LA Z.N.I.E.F.F.

Carte I.G.N. 3231 OUEST - MONTALIEU - 1/25 000



2) Topographie

Le marais est une dépression plane de 230 mètres d'altitude, bordée de collines dont l'altitude maximum varie entre 240 et 250 mètres. Cette dépression reçoit les eaux de ruissellement des coteaux environnants, cela peut expliquer en partie la présence de cette zone marécageuse.



Carte n°3 : TOPOGRAPHIE

Légende: en GRAS, limite du marais

3) Esquisse des formations végétales

La végétation s'échelonne en fonction des quantités d'eau disponibles dans ce milieu, des zones moyennement humides de la périphérie (végétation mésophile) aux zones très humide du centre du marais (végétation hygrophile).

Dans cet ordre, nous trouvons donc :

- sur les collines alentour, à l'est du marais, une forêt de chênes pubescents, avec par endroit une buxaie (*Buxus sempervirens*) à l'ouest et au sud du marais, une forêt de type chênaie - charmaie;

- quelques parcelles cultivées à l'ouest du marais;

- en bordure du marais, une ripisylve à Aulne glutineux (*Alnus glutinosa*);

- une caricaie à *Carex elata*, remarquable par ses touradons;

- une cladiaie à *Cladium mariscus*, dans la partie est et une roselière à *Phragmites communis* dans la partie ouest, couvrant approximativement la même surface.

- une zone d'eau libre, malheureusement asséchée en grande partie en 1988.

IV) INVENTAIRE FAUNISTIQUE

1) Origine et répartition des observations

L'inventaire faunistique a été réalisé par des naturalistes membres des associations de protection de la nature, telles que la Fédération Rhône Alpes de Protection de la Nature (F.R.A.P.N.A.) section Isère et l'Association Naturaliste Nord-Isère. Cette dernière suit régulièrement ce site depuis 1981. Les travaux antérieurs sont tirés principalement d'un recueil d'observations: " L'avifaune de l'Île Crémieu - CHABERT et AL - Bulletin du Groupe d'Etudes Historiques et Géographiques du Bas-Dauphiné ".

Notre centrale d'observations nous a permis de comptabiliser le nombre de sorties du 10 mai 1980 au 14 mai 1989, soit 9 années. Ce nombre s'élève à 29, régulièrement réparties sur la période considérée, totalisant 226 citations d'espèces animales, en premier lieu d'oiseaux, puis en quantité moindre de reptiles et d'amphibiens enfin de mammifères.

2) Inventaire de l'avifaune

Faciles à observer, aisément identifiables et bons indicateurs écologiques, les oiseaux restent le groupe animal le mieux adapté pour évaluer la richesse d'un milieu:

Ainsi au cours de 9 années d'observations, nous avons pu contacter 64 espèces d'oiseaux dont 46 espèces protégées et 12 appartenant à la Liste rouge des espèces d'oiseaux nicheurs du département de l'Isère, publiée par le Centre Ornithologique Rhône Alpes et la Fédération Rhône Alpes de Protection de la Nature.

Afin de clarifier l'inventaire avifaunistique, nous avons classé les observations en deux listes commentées:

* 2-1) Espèces des milieux forestiers et bocagers

* 2-2) Espèces des milieux marécageux.

Les espèces ont été regroupées selon leur statut (nicheur, hivernant...) en fonction de la codification suivante :

- nicheur possible : espèce présente pendant la période de nidification dans un biotope favorable.
- nicheur probable : chant en période de reproduction, couple territorial, parades, démonstrations de défense des jeunes.
- nicheur certain : nid vide ou occupé, juvéniles non volants, transport de nourriture ou de matériaux de construction du nid.
- migrateur: espèce de passage sur le site.
- hivernant: espèce présente pendant la période hivernale (de novembre à février).

Les noms des espèces protégées (loi de 1976) sont soulignées.

2-1) Espèces des milieux forestiers et bocagers

* Nicheurs possibles :

- Busard Saint Martin, présent sur la liste rouge des oiseaux nicheurs de l'Isère
- Buse variable
- Corneille noire
- Chouette hulotte

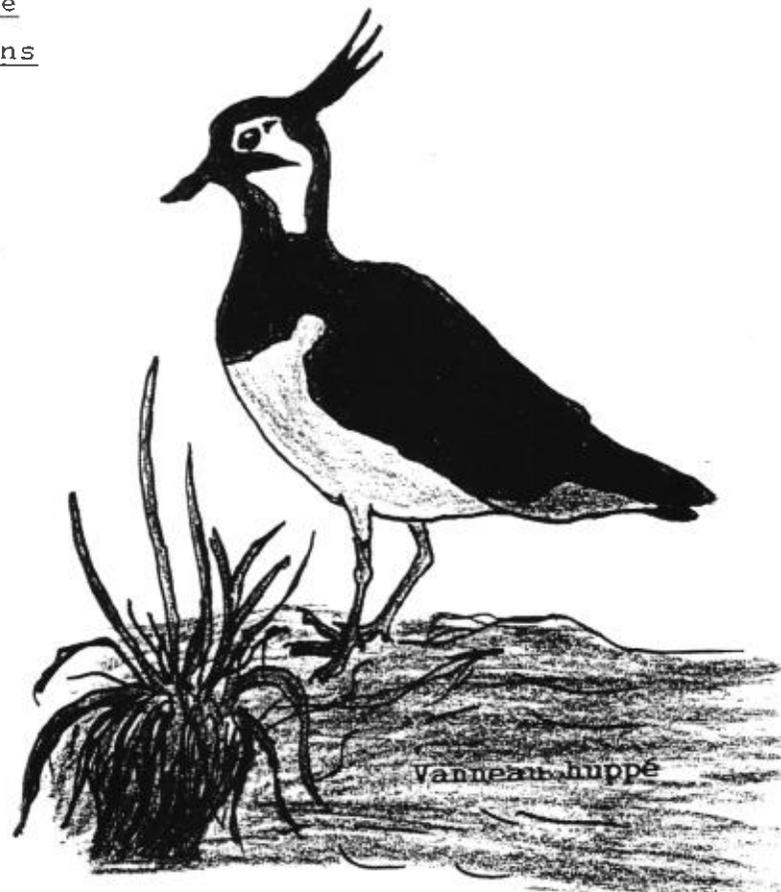
- Etourneau sansonnet
- Geai des chênes
- Huppe fasciée, présente sur la liste rouge
- Linotte mélodieuse
- Loriot d'Europe
- Mésange à longue queue
- Milan noir
- Moineau friquet
- Pic épeiche
- Pie bavarde
- Traquet pâtre
- Verdier

* Nicheurs probables :

- Coucou gris
- Epervier d'Europe
- Faisan de Colchide
- Faucon hobereau, présent sur la liste rouge des

oiseaux nicheurs de l'Isère, espèce peu abondante dans ce département, en régression constante au niveau national. Ce rapace se nourrit en vol de libellules et d'hirondelles, le marais est un de ses terrains de chasse privilégiés.

- Fauvette à tête noire
- Grimpereau des jardins
- Grive musicienne
- Mésange bleue
- Mésange boréale
- Mésange charbonnière
- Picvert
- Pigeon ramier
- Pinson des arbres
- Pouillot véloce
- Rossignol philomèle
- Rouge gorge
- Sittelle torchepot
- Troglodyte



* Nicheur certain:

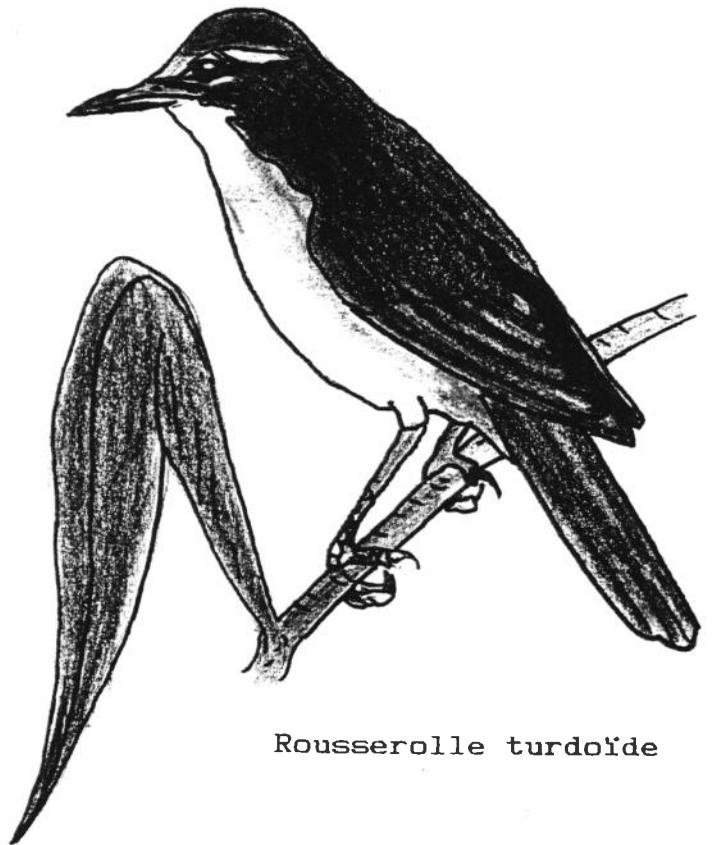
- Merle noir

* Migrateurs:

- Bondrée apivore
- Choucas des tours
- Gros bec
- Grue cendrée
- Martinet alpin
- Moineau domestique
- Pinson du nord
- Tourterelle turque

* Hivernants:

- Accenteur mouchet
- Aigle criard
- Alouette des champs
- Bécasse des bois
- Bouvreuil
- Roitelet huppé



Rousserolle turdoïde

Soit un total de 49 espèces dont 36 espèces protégées.

2-2) Espèces des milieux marécageux:

Le site du Marais de l'Ambossu est un milieu globalement intéressant pour l'avifaune, toutefois, le marais proprement dit est un élément déterminant pour la richesse de l'avifaune dans le Nord Isère. En effet, grâce à sa composition et à sa taille, il héberge des oiseaux strictement liés aux milieux palustres, et dont c'est bien souvent le seul site de nidification dans toute cette région.

Liste commentée des espèces observées :

* Nicheurs possibles:

- Grèbe huppé, espèce contactée en mai 87 et avril 89, quantité d'eau insuffisante actuellement pour permettre la nidification.

- Poule d'eau, cris en juillet 83, milieu favorable.

* Nicheurs probables:

- Blongios nain, chant d'un mâle en juillet 83, avril 85 et mai 89. Ce petit héron, strictement lié aux étendues de roseaux, est en régression, en particulier à cause de la disparition des zones marécageuses. Espèce citée dans la liste rouge des oiseaux nicheurs de l'Isère avec le commentaire suivant: " espèce affectée d'une régression forte et continue depuis le milieu du siècle et qui a déjà disparu de nombreuses régions " .

- Bruant des roseaux, observé en juin 80, avril 81, mars 89 (chant), et mai 89 (chant). Ce passereau est inféodé aux milieux humides de basse altitude, le marais de l'Ambossu lui convient donc très bien, il y est très probablement nicheur.

- Busard des roseaux, observé en mai 80, femelle attaquant une proie, en avril 81 (2 mâles), en avril 84 (parade), en mai 87 (1 couple dont la femelle chasse une corneille) enfin en mars 89 (une femelle). Ces indications montrent que le Busard des roseaux a très probablement niché dans le marais et qu'il semble se maintenir jusqu'à ce jour.

Ce rapace niche surtout dans les grandes et épaisses roselières où il y a suffisamment de proies et peu de dérangements. Cette espèce est en déclin en France, les principales causes de cette régression étant le drainage des marais et les dérangements (seulement 700 à 1000 couples estimés en 1984 au niveau national, et de 5 à 10 couples en Isère). Le Busard des roseaux fait partie de la liste rouge parmi "les espèces amenées par leur régression à un niveau critique".

- Grand butor, deux contacts avec des mâles chanteurs, le 6 avril 81 et le 30 mai 84. Ce héron, très rare dans le département, affectionne tout particulièrement les massifs de roseaux assez étendus et tranquilles. Il n'est connu nicheur dans la région Rhône-Alpes qu'en Dombes et cela de façon

sporadique. Espèce citée dans la Liste rouge des oiseaux nicheurs de l'Isère.

- Locustelle luscinoïde, entendue en mai 80, juillet 83, mars et mai 89, ce passereau est très probablement nicheur dans le marais. En régression au niveau du département, espèce faisant partie de la liste rouge.

- Râle d'eau, entendu en mai 80, juillet 83 et juillet 85

- Rousserolle effarvatte, entendue en mai 80, juillet 83 et mai 89. Passereau cité dans la liste rouge.

- Rousserolle turdoïde, entendue en juin 80, avril 81, juillet 83, avril 85. Espèce inféodée aux roselières, citée dans la liste rouge.

- Vanneau huppé, observé en mars 89 (parades) puis régulièrement jusqu'en juin, cette espèce a probablement niché dans le marais cette année. Espèce en régression dans le département, citée dans la liste rouge.

* Nicheurs certains:

- Canard colvert, nichée observée en 80, espèce contactée fréquemment en 81, 83 et 89.

- Foulque macroule, nicheuse en 80, observée régulièrement sur le site de 83 à 89.

- Grèbe castagneux, nicheur en 80, noté en juin 80 puis en avril 84.

- Héron pourpré, cet oiseau a niché sur le site en 1972, puis en 1975 (8 nids occupés), observé ensuite régulièrement, en mai 80 (1 nid), juin 80, avril 81, juillet 83, juillet 85, juillet 86, mai 87 puis mai 89, avec des effectifs variant entre 1 et 5. Ce Héron niche exclusivement

dans les roselières d'une certaine importance, à condition qu'elles soient denses, hautes et inondées. Le Marais de l'Ambossu est le seul site de nidification du héron pourpré actuellement connu dans le Nord-Isère, les effectifs de cette espèce étant faible pour l'ensemble du département. L. DUHAUTOIS dans une étude intitulée "Inventaire des colonies de Hérons pourprés en France", réalisée en 1983, signale: "La situation du Héron pourpré en France reste très alarmante, malgré l'amélioration des connaissances et surtout la protection intégrale de l'espèce depuis 9 ans... Il convient de mettre en place des mesures efficaces pour obtenir une progression des effectifs". Cette espèce fait partie de la Liste rouge des oiseaux nicheurs de l'Isère.

* Migrateur:

- Héron cendré, observé en mai 80, juillet 83, juillet 85, mars, avril et mai 89. Cet oiseau utilise le marais pour s'alimenter.

Soit un total de 16 espèces dont 11 espèces protégées.

3) Reptiles et Amphibiens:

A notre connaissance, 8 espèces de reptiles et d'amphibiens vivent dans le marais et ses alentours:

- la Couleuvre à collier, espèce des milieux humides, deux observations en 1989,

- la Couleuvre vipérine, observée en août 1988,

- la couleuvre verte et jaune, observée une fois en juin 89

- la Cistude d'Europe, seule tortue d'eau douce indigène vivant dans notre région, espèce rare et menacée. Découverte en 1989, observée à cinq reprises, elle a souffert de l'assèchement du marais,

- la Grenouille rousse, pontes dans le marais en mars,

- la Grenouille agile, observée en juin 1989

- la Grenouille verte, commune dans ce site,
- la Rainette verte, repérée grace à son chant en mai 1989

Toutes ces espèces sont protégées par la loi de 1976.

V) Mammifères

Huit espèces de mammifères ont été recensées aux abords du marais:

- l'écureuil, observé en mars et aout 1989,
- le lapin de garenne,
- le lièvre,
- la fouine, repérée par ses traces en mars 1989
- le putois (crottes en février 90)
- le renard, empreintes en mars 1989
- le chevreuil, nombreuses observations d'empreintes et de frottis, 4 observations en mars, juin et aout 1989,
- le sanglier, empreintes en mars, avril, juin et août 1989.

VI) Conclusion sur l'intérêt faunistique du marais :

Le MARAIS DE L'AMBOSSU de par sa superficie et sa physionomie est un site unique dans le Nord - Isère.

Sa richesse naturelle peut être mise en évidence par l'importance quantitative et qualitative de l'avifaune observée sur le marais et ses abords directs. Ainsi 65 espèces d'oiseaux ont pu être observées de 1980 à 1989. Parmi ce nombre, beaucoup sont des espèces communes des milieux bocagers ou forestiers, mais le marais proprement dit héberge plusieurs espèces très rares et menacées au niveau départemental, voire au niveau national ou européen.

Ces espèces sont les suivantes:

- le Faucon hobereau
- le Busard des roseaux
- le Blongios nain
- le Grand Butor
- le Héron pourpré.

Des mesures doivent être prises pour que ces oiseaux conservent des milieux indispensables à leur survie, tel que le MARAIS DE L'AMBOSSU, afin d'enrayer leur déclin.

Il paraît évident alors que l'importance de cette zone dépasse les intérêts strictement locaux, mais prend une dimension nationale ou même européenne.

VII) La sauvegarde du marais

Début septembre 1989, nous apprenons qu'une autorisation d'extraction de tourbe sur le site du Marais de l'Ambossu a été demandée auprès de la Préfecture par une entreprise locale. Immédiatement nous réagissons avec l'aide efficace du Centre Ornithologique Rhône-Alpes, section Isère, et déposons le 13 septembre un dossier de demande d'Arrêté de biotope. Cet arrêté permet de protéger un site indispensable à la survie d'espèces légalement protégées.

Suite à cette action, nous engageons un certain nombre d'actions médiatiques avec une radio locale (Radio France Isère) et différents journaux tels que Figaro Lyon, le Dauphiné Libéré, L'Agriculteur du Sud-Est...

Nous demandons également le soutien de plusieurs personnalités; Madame Brigitte BARDOT, Messieurs CARIGNON (Président du Conseil Général de l'Isère) et TAZIEFF répondent très favorablement à notre appel et demandent la protection du site.

Enfin, une campagne de pétition est lancée, en un mois nous recueillons près de 2000 signatures dans la région Rhône-Alpes. Un article paru dans le journal de la Fondation Cousteau "Calypsolog" nous permet de recevoir des témoignages et soutiens des quatre coins de la France.

Le 30 novembre 1989, une réunion est organisée à la Sous Préfecture de LA TOUR DU PIN. Elle rassemble les principaux intervenants dans cette affaire (Préfecture, D.D.A.F., D.R.A.E., D.D.A.S.S., D.R.I.R., Conseil Général de l'Isère, Maire de la commune de CREYS-MEPIEU). Exploitant de tourbe, propriétaires et Associations de protection de la nature ne sont pas conviés à cette réunion. Suite à cette rencontre, les conclusions sont les suivantes :

- une étude hydrogéologique complémentaire sur le marais sera demandée à l'exploitant de tourbe,

- "le recours à la procédure de l'arrêté de biotope ne permet pas en l'absence de l'aval de la commune de protéger le site de l'Ambossu, seule la mise en oeuvre d'une zone de préemption par le Conseil Général de l'Isère avec le concours du Conseil Régional et de la D.R.A.E. pourrait permettre à terme d'indemniser les propriétaires fonciers. Cette solution passe également par un accord préalable du conseil municipal".

Depuis cette date, la situation n'a pas évolué, nous avons demandé avec le Centre Ornithologique Rhône-Alpes, section Isère, une réunion sous l'autorité du Préfet, avec tous les partenaires concernés par ce problème, afin de traiter spécifiquement de la protection du site.

En effet, actuellement le Marais est volontairement asséché, il n'accueillera pas cette année encore la plupart des espèces prestigieuses présentées dans cette article...

Raphaël QUESADA

J-Jacques THOMAS-BILLOT

BIBLIOGRAPHIE :

- CHABERT et al. - "L'avifaune de l'île Crémieu (Isère)", bulletin du Groupe d'Etudes Historiques et Géographiques du Bas-Dauphiné - Nouvelle série n°1, 1976

- DUHAUTOIS L. - "Inventaire des colonies de hérons pourprés en France", 1983

- F.I.R / U.N.A.O. - "Estimation des effectifs de rapaces nicheurs diurnes et non rupestres de France", 1984

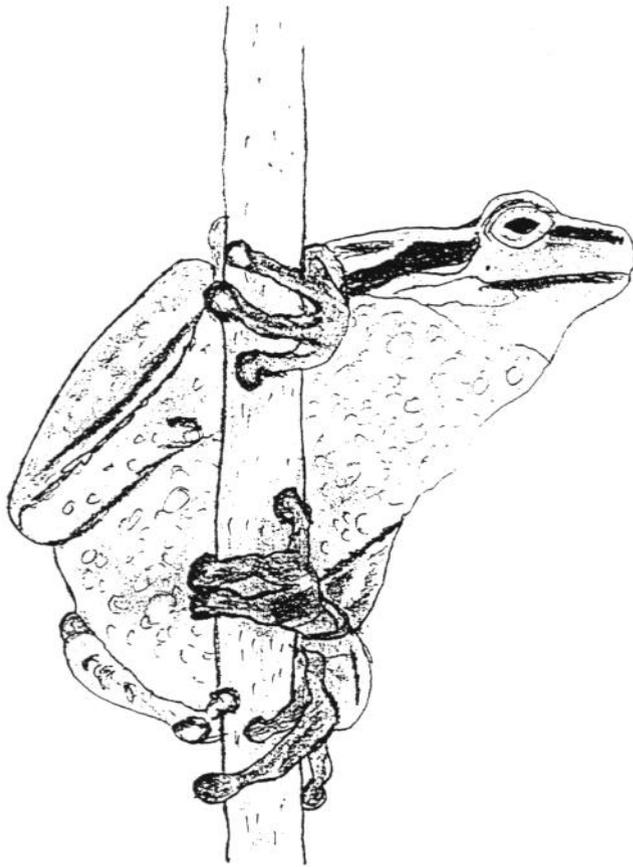
- F.R.A.P.N.A. et C.O.R.A. - "Liste rouge des oiseaux nicheurs de l'Isère"

- GEROUDET P. - "Les palmipèdes", Delachaux et Niestlé

- "Les passereaux", Delachaux et Niestlé

- "Les rapaces diurnes et nocturnes d'Europe", Delachaux et Niestlé

- "Grands échassiers, gallinacés, râles d'Europe", Delachaux et Niestlé

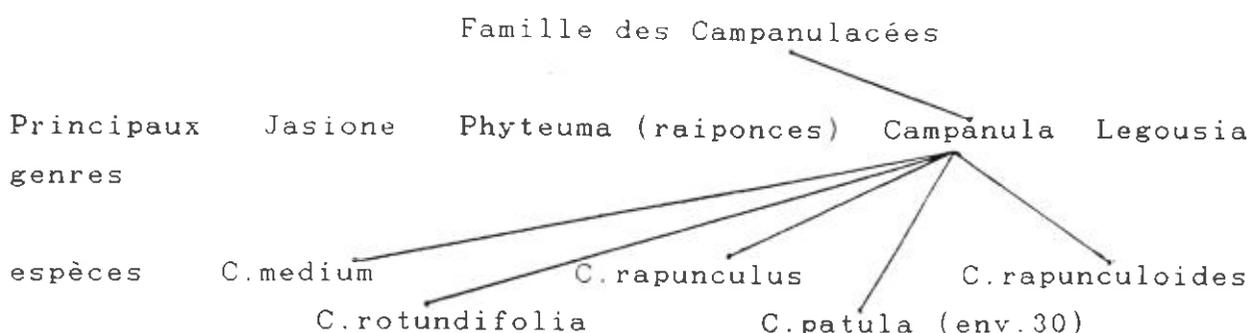


Rainette arboricole

QUELQUES CAMPANULES DU NORD-ISERE

Comme la plupart des êtres vivants, elles ont leurs milieux de prédilection. Ainsi, certaines espèces sont-elles présentes ici, et même abondantes, et tout à fait inconnues ailleurs.

Dans le grand livre des plantes, là où l'esprit humain est rassuré de pouvoir contempler avec satisfaction le fruit de sa logique rigoureuse et dominatrice face au chaos de la nature, elles se trouvent dans le genre "campanula", qui comprend lui-même une trentaine d'espèces.



Plantes vivaces ou annuelles, leurs feuilles sont indivises. Elles ont toutes des fleurs régulières, bleues, violacées, rarement blanches ou jaunâtres. Les cinq divisions de la corolle en cloche alternent avec les cinq divisions du calice. Cinq étamines libres sont insérées sur l'ovaire. Le style porte trois ou cinq stigmates, selon l'espèce. La corolle desséchée persiste sur la capsule qui contient de nombreuses graines.

Souvent velues, rudes au toucher, leurs parties aériennes rebutent les prédateurs: mais les racines charnues sont recherchées par les rongeurs: le rat taupier, ou campagnol terrestre (*arvicola terrestris*) ne vous laissera guère le loisir de contempler vos campanules si ses errances le conduisent jusqu'à vos plantations !

Parmi ces "clochettes", comme les appelle justement le profane, nous choisirons quelques espèces présentes dans la région.

LA CAMPANULE CARILLON (Campanula medium - Linné)

C'est la campanule aux fleurs les plus grandes et les seules à avoir 5 stigmates.

En général, elle ne se préoccupe pas d'avoir un grand confort : on peut l'admirer accrochée parfois à un rocher abrupt et ensoleillé, en haut du Val d'Amby, un peu contrainte. Si elle a les coudées franches et un peu plus de nourriture à ses pieds, elle étale volontiers ses panicules spectaculaires.

Les jardiniers l'ont adoptée dans leurs plates-bandes: ils en ont même obtenu des variétés doubles et diversement colorées.

Classée "espèce d'intérêt local" dans la liste rouge des plantes rares et menacées en Région Rhône-Alpes, elle aurait sans doute mérité mieux: endémique liguro-provençale, son aire ne s'étend pas au nord de l'Ain et de la Savoie.



Feuilles à long pétiole élargi

Dessin d'après diapositive

LA CAMPANULE ETALEE (Campanula patula - Linné)

Gracieuse plante vivace ou bisannuelle, elle vit sur les talus ou friches calcaires. Sa tige élancée, ramifiée, pouvant atteindre 80 cm se remarque peu parmi les autres plantes du milieu. Les corolles délicates, d'un bleu léger, s'ouvrent largement et les lobes se recourbent à l'extérieur.

Absente du nord de la France, elle est peu répandue chez nous; son statut n'a pas été examiné lors de l'étude faite par le Muséum de Grenoble sur les espèces végétales sensibles.



Campanula patula

A rechercher aussi dans la région, la :

CAMPANULE RAIPONCE (*Campanula rapunculus* - Linné)

Elle pousse dans les endroits incultes, en bordure de bois, de haies, en milieu calcaire. Assez élevée (80 cm également) elle est velue, avec une tige dressée, effilée, peu feuillée, ramifiée.

Vivace ou bisannuelle, elle fleurit de mai à août et ses corolles, moins fendues que dans *C. patula* sont visitées par des insectes pollinisateurs.

Si vous avez quelques doutes pour l'identifier, vous pouvez (mais en dernier ressort, et si c'est vraiment indispensable !) en prélever une toute petite partie bien choisie: la sève qui s'échappe de la blessure doit être laiteuse (latex amer, comme chez les pissenlits).



Campanula rapunculoides



C. rotundifolia

feuilles basilaires
arrondies en cœur
souvent disparues.

Dans la liste rouge des espèces menacées en Rhône-Alpes, elle a le statut d'espèce d'intérêt interdépartemental (une seule station reconnue en Loire, entre 2 et 5 stations dans l'Ain; en Drôme, Isère, Rhône, non recensée avec précision; signalée et non revue en Savoie).

Avec la campanule à feuilles rondes, c'est sans doute LA CAMPANULE GANTELEE. (Campanula trachelium - Linné) qui est la mieux représentée.

Sa tige anguleuse, robuste, hérissée, ses feuilles grossièrement dentées ne la rendent que peu attirantes pour des mains ou appétits avides. Cependant, ses fleurs bleues un peu violacées atteignent 3 à 4 cm.

Elle s'installe dans les bordures de bois surtout calcaires, de haies et ne souffre pas d'être un peu privée de soleil.

Signalons bien sûr la CAMPANULE A FEUILLES RONDES (Campanula rotundifolia - Linné) rencontrée fréquemment dans les prés, sur les talus, qui ne mérite son nom qu'en début de saison: les feuilles rondes de la base que vous cherchez ont disparu au moment de la floraison.

LA CAMPANULE FAUSSE RAIPONCE (Campanula rapunculoïdes - Linné) a une tige anguleuse: elle se fixe au sol par une racine rampante et émet des stolons : les jardiniers savent qu'elle peut devenir envahissante. La silhouette de la plante fleurie permet une détermination relativement aisée : elle présente une grappe de fleurs unilatérale.

En tant qu'espèce "sauvage", cette campanule, rare chez nous, conserve un intérêt local certain.

LA CAMPANULE A FEUILLES DE PECHER (Campanula persicifolia - Linné) est rare en Nord-Isère. Cultivée, elle aussi, à cause de ses grandes corolles bleues en cloche portées par des hampes de 30 à 80 cm, on pourrait dire qu'elle a un peu l'allure d'une campanule à feuilles rondes géante.

Elle végète dans les taillis, les bordures. La découverte de ses stations éventuelles contribuerait à la valorisation de l'avoir botanique de la région.

En conclusion

Bien que ces campanules ne semblent pas, pour l'instant, menacées d'extinction, la connaissance et le suivi de nos espèces locales revêt une utilité certaine : elles font partie de notre patrimoine au même titre que les reliques archéologiques ou architecturales, et avant tout, ce sont des êtres vivants qui nous sont parvenus au fil de l'évolution de la terre et de ses occupants.

André DEVOIZE

LE GRAND CORMORAN EN ILE CREMIEU :
SYNTHESE DES OBSERVATIONS DE 1977 A 1990.

Cette synthèse se propose de faire un petit historique sur la situation du Grand Cormoran (*Phalacrocorax carbo*) dans le district naturel de l'Ile Crémieu. Il me paraît en effet intéressant de replacer l'apparition massive et récente en hivernage dans un contexte plus large, comme peuvent le montrer 10 années de suivi. En définitive, relativiser l'apparition de cet oiseau, et tenter ainsi de dédramatiser cette situation...

I) LE GRAND CORMORAN:

Sa silhouette sombre est facilement identifiable, qu'il soit perché ou qu'il nage. En vol, les grands cormorans dessinent souvent un "V" caractéristique.

Il faut distinguer deux sous espèces visibles en France, *Phalacrocorax carbo carbo*, qui est maritime et *Phalacrocorax carbo sinensis* continentale, sous espèce présente en Ile Crémieu.

C'est un oiseau relativement grand, qui atteint 90 cm pour une envergure de 1,30 m à 1,50 m et un poids de 1,7 à 2,8 kg. Le Grand cormoran se nourrit principalement de poissons.

Les hivernants ou migrateurs observés en Ile Crémieu se reproduisent dans le nord de l'Europe, notamment en Hollande et au Danemark, comme en témoignent des reprises d'oiseaux bagués.

II) SYNTHESE:

1) Origine des données et observateurs:

La plupart des observations sont extraites de la Centrale de données de l'Association Nature Nord Isère. Des compléments ont pu être trouvés auprès du CORA Grenoble, du CORA Ain et du Groupe Ornithologique Savoyard. En ce qui concerne l'Association Nature Nord Isère, il faut signaler la forte contribution de Jean-Paul DREVON, 24 citations sur 78, de 82 à 89, sur le Rhône "non aménagé". Ma participation au recueil de ces données a consisté en des comptages réguliers sur le site de

la Vallée bleue (plan d'eau réalisé suite à la construction du barrage de Sault Brénaz) et dans une moindre mesure l'aménagement de Brégnier Cordon.

2) Période considérée:

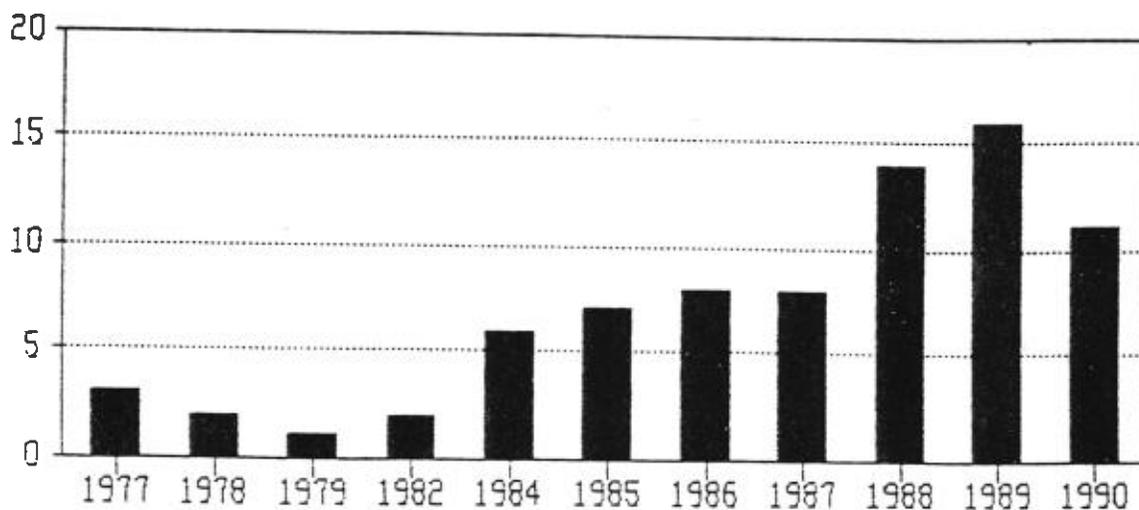
Les observations s'échelonnent du 18 mars 1977 au 15 mars 1990. Aucune citation en 1980, 1981, 1983. Soit au total 10 années de suivi.

3) Méthode:

De 1977 à Mai 89, les citations concernent des oiseaux vus en vol, perchés ou nageant, sans dénombrement systématique. Dès Octobre 1989, sous l'impulsion du CORA et selon des modalités fixées par le coordinateur, Bernard PONT, un comptage systématique au dortoir est effectué, autour du 15 des mois de octobre, novembre, janvier, février et mars (pas de comptage en décembre). Ce comptage est effectué à la tombée de la nuit, sur le dortoir de la Vallée Bleue à MONTALIEU.

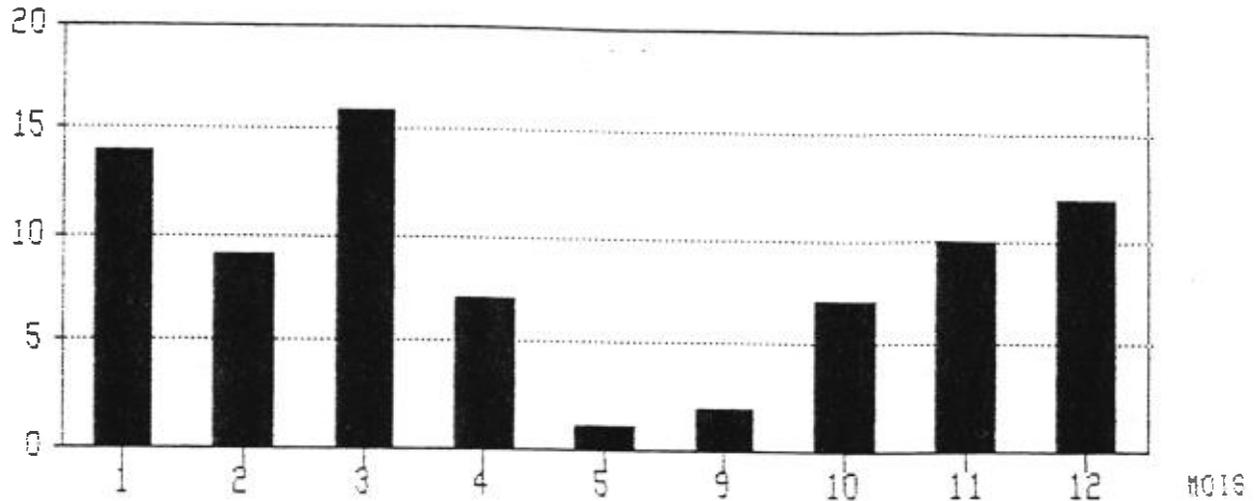
4) Répartition des observations:

Au total 78 citations se répartissent de 1977 à 1990 comme le montre l'histogramme suivant:



L'accroissement progressif des citations est ainsi mis en évidence.

Le décompte mensuel des citations, toutes années confondues est illustré par la figure 2. le grand cormoran est donc observé 9 mois sur 12, les mois de juin, juillet et août correspondant à la nidification dans leur pays d'origine.



5) Dates extrêmes:

Les passages les plus précoces se font en septembre, deux citations ce mois le 29/09/84 au Grand Etang de Faverge (MEPIEU), Eric JOUSSEAUME et le 29/09/87 sur le Rhône à BRANGUES, J-Paul DREVON.

L'observation la plus tardive date du 01/05/89 sur le site de la vallée bleue à MONTALIEU.

6) Modalités de la présence du Grand cormoran en Ile Crémieu:

Afin de présenter clairement le détail de la présence de cet oiseau ici, il m'a semblé intéressant de reprendre le découpage du calendrier du grand cormoran en Rhône-Alpes, établi par J-P CHOISY. Il distingue d'après des données régionales, 4 périodes:

- le passage d'automne: septembre et surtout octobre, novembre,
- l'hivernage: décembre, janvier, février et première semaine de mars,
- le passage de printemps: mars, avril et première semaine de mai,
- l'estivage: fin mai, juin, juillet, août et début septembre.

Pour des raisons de cohérence (méthode) , les comptages au dortoir de MONTALIEU ont été écartés et seront analysés séparément;

a) LE PASSAGE D'AUTOMNE:

Deux observations fin septembre (29/09/84 et 29/09/87) marquent le début du passage, en octobre la migration se poursuit timidement (6 citations) avec un maximum de 6 individus. Le plus gros du passage se produit en novembre avec 5 citations et des effectifs beaucoup plus importants, 40 le 20/11/85 et 30 le 15/11/86 sur le Rhône à BRANGUES.

Quelques retardataires sont signalés début décembre, exceptionnellement jusqu'en janvier, une citation le 5/01/78 à BRANGUES.

b) L'HIVERNAGE:

Les premières observations régulières en hivernage se situent en décembre 86 (le 19 à COURTENAY, le 24 à MONTALIEU), en janvier 87 (les 17 et 24 à MONTALIEU, le 24 à BREGNIER CORDON) et février (le 7 à MONTALIEU). Les effectifs sont faibles, 6 individus au maximum.

Cet hivernage est confirmé lors de l'hiver 87-88, 80 individus en vol sur le Rhône, les 13 et 22 décembre à BRANGUES.

Le dortoir de MONTALIEU illustre et accentue au niveau des effectifs cette tendance à l'hivernage.

c) LE PASSAGE DE PRINTEMPS:

La plupart des observations sont réalisées en mars et début avril. Toutes années confondues, mars est le mois rassemblant le plus de citations (14) avec des effectifs importants (40 le 18/03/79, 52 le 09/03/85). Ce mois correspond au maximum de citations en Rhône-Alpes dans la période 1960-1980. Les observations en avril sont beaucoup plus diffuses et comptent de 1 (06/04/84) à 35 individus (11/04/89). Les retardataires sont signalés jusqu'à début mai (3 individus le 01/05/89 à MONTALIEU.

d) L'ESTIVAGE:

Aucun cas d'estivage signalé en Ile Crémieu. La présence du Grand cormoran dans cette période reste exceptionnelle en Rhône-Alpes.

e) Le dortoir de MONTALIEU:

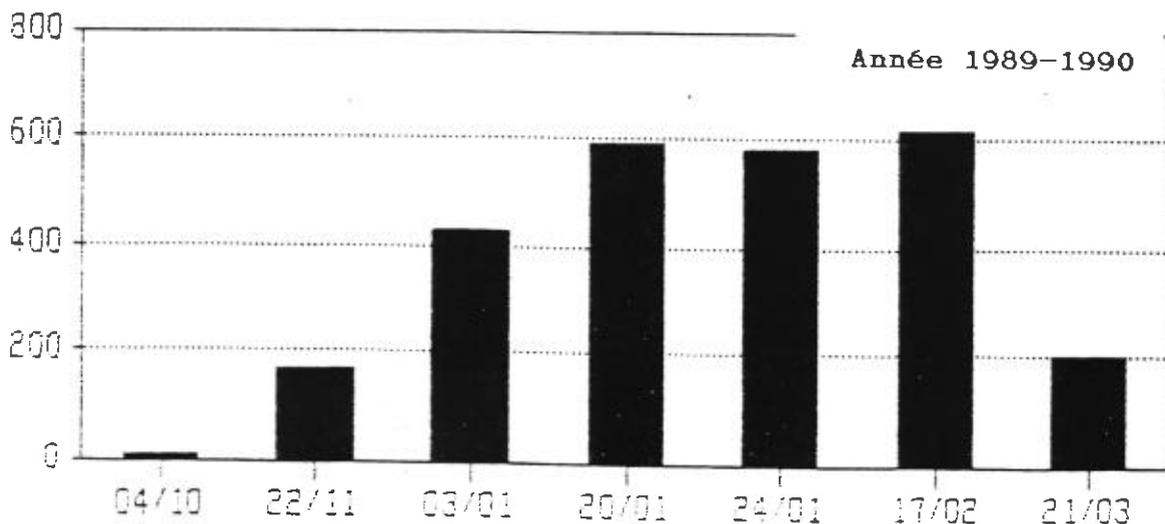
A la fin de la journée, les grands cormorans se rassemblent sur quelques peupliers situés sur l'Ile du Grand Brotteau bordant le plan d'eau de la Vallée Bleue à MONTALIEU. le plan d'eau est en réserve de chasse. Ce dortoir a peut-être été utilisé depuis 1986-1987, début probable de l'hivernage. Pour ma part, je le connais depuis novembre 1988. Les comptages durant l'hiver 1988-1989 ont été effectués sans méthodes particulières, on ne peut alors que constater la présence régulière du grand cormoran en novembre (les 12, 17, 22, 24 et 27), en décembre (les 1, 8, 22), janvier (8 et 15) et février (5, 8, 22). A signaler 497 individus le 22 février 1989, record pour cet hivernage.

En ce qui concerne l'hiver 1989-1990, les comptages (presque) systématiques ont tous été réalisés dans les mêmes conditions, à l'aide d'une longue vue, en face du dortoir (rive droite) et jusqu'à la tombée de la nuit. Ce dernier point est important, plusieurs comptages réalisés à des instants différents, avant la nuit le 24 janvier 1990 montrent les augmentations rapides d'effectifs:

387 individus à 17 h 20, 548 à 17 h 30, 581 à 17 h 55.

Le maximum pour cet hiver étant de 614 individus le 17 février.

L'histogramme suivant illustre la variation des effectifs au dortoir.



Il est possible de définir trois périodes : l'arrivée progressive des oiseaux (migration d'automne), une relative stabilité correspondant à l'hivernage et enfin le départ des oiseaux, correspondant à la migration de printemps.

7) Localisation des observations dans l'Ile Crémieu: (voir la carte)

Si la majeure partie des observations est faite à proximité du Rhône, 11 citations s'en éloignent montrant l'utilisation des ressources alimentaires des étangs de l'Ile Crémieu. De plus, en supposant le dortoir de MONTALIEU unique dans le secteur considéré, les observations multiples parfois très éloignées de ce site devraient rassurer les pêcheurs au voisinage du dortoir.

LOCALISATION DU DORTOIR ET DES CITATIONS DE 1977 A 1990 :



III) DISCUSSION :

Il apparaît très nettement, en dix ans de suivi, que le grand cormoran a connu un essor important. Observation rare en 1977, cet oiseau est devenu très courant aux abords du Rhône. Cette augmentation peut avoir deux causes, d'une part la protection effective dans les pays où il se reproduit (Danemark et Pays-Bas) et en France depuis 1972, d'autre part, l'aménagement du Rhône, qui lui offre de grands plans d'eau sur les rives desquels il peut établir son dortoir, avec un minimum de dérangements puisque à Montalieu, par exemple, la chasse est interdite.

Considérant cet état de fait, il devient très important de suivre précisément cet oiseau, c'est à dire de réaliser :

- un comptage systématique au dortoir,
- une recherche d'estivage, ou au moins, des précisions et compléments sur les dates extrêmes de la présence du grand cormoran en Ile Crémieu.

Si la bonne santé actuelle du grand cormoran est indéniable, l'effet de cette situation sur l'inquiétude des pêcheurs l'est tout autant. Plusieurs facteurs contribuent à la mauvaise réputation de cet oiseau, son alimentation tout d'abord, essentiellement piscivore, mais aussi son aspect, c'est encore un oiseau "noir"; enfin, très sociable, les grands cormorans sont souvent en groupe, réunis par plusieurs centaines dans le cas des dortoirs, amplifiant encore cette impression "de pullulation".

La prédation du grand cormoran s'inscrit dans un ensemble de relations écologiques prédateurs-proies; ce n'est pas parce que la situation est nouvelle autant que soudaine, qu'il faut prendre des mesures radicales et contre nature. Même en considérant le grand cormoran comme concurrent, ce qui reste à prouver, il ne concurrencerait en Nord-Isère qu'une activité de loisirs. Et comme nous l'a dit un pêcheur, "s'il y a tant de grands cormorans, c'est qu'il y a du poisson..."

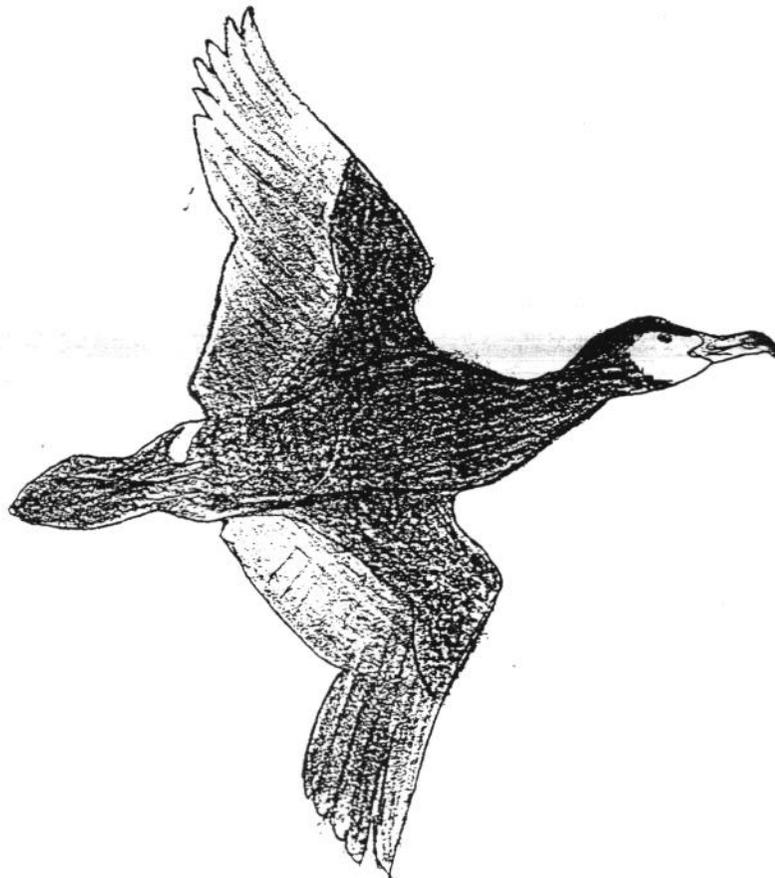
Pourquoi alors ne pas s'enorgueillir d'ajouter au patrimoine naturel du Nord-Isère, déjà bien pourvu, une espèce nouvelle ?

En espérant observer, longtemps encore, ces grappes d'oiseaux noirs se reflétant dans les eaux du Rhône aux dernières lueurs d'un soir d'hiver.

J-Jacques THOMAS-BILLOT

BIBLIOGRAPHIE :

- CHOISY J.P. - "Grand cormoran et espèces voisines", Cahier des Naturalistes Drômois, 1980
- FATON J.M. - "Hivernage du Grand cormoran au confluent Drôme-Rhône", Le Bièvre, 1985
- GEROUDET P. - "Les palmipèdes", 1982
- GROSSIN J.P. - "Cormorans, une démographie galopante", Le Chasseur Français, Février 1990.



Grand cormoran

MOUSSES ET LICHENS

Thème de la sortie du 17 septembre 1989
à Faverges-de-la-Tour, hameau du Véronin

Le sentier longeant le ruisseau le Pissoud dans la gorge du Merle est un milieu humide. Les versants boisés et assez abrupts constituent une zone ombragée en bordure de ce ruisseau.

Ce milieu convient aux Mousses qui sont abondantes.

Les Mousses et les Hépatiques sont les 2 classes de l'embranchement des Bryophytes.

Ce sont des plantes vertes, de petite taille, légèrement fixées au sol par des filaments.

La tige porte des feuilles, mais il n'y a pas de vaisseaux conducteurs de sève. Chaque cellule se nourrit indépendamment des cellules voisines. Les Mousses absorbent l'eau par toute leur surface, ce qui explique qu'elles reverdissent rapidement après la pluie : c'est ce qu'on appelle le phénomène de reviviscence.

La reproduction s'effectue en 2 étapes :

- les plants de Mousse portent des organes reproducteurs mâles et femelles qui produisent des spermatozoïdes et des oosphères. Les spermatozoïdes se déplacent dans les gouttelettes d'eau grâce à leurs flagelles et vont féconder les oosphères; ce qui donnera un oeuf dans l'archégone (organe femelle).

- l'oeuf se développe et donne un sporogone contenant des spores qui, une fois libérées, germeront en donnant des filaments verts : le protonéma sur lequel se développeront des bourgeons qui donneront de nouveaux plants de Mousse.

Espèces rencontrées

Famille des Hypnacées

- Hypnum triquetrum = Hypne triangulaire = Mousse des jardiniers

Très commun, vert jaunâtre



tige raide, rouge, 20 cm, dénudée à la base puis dressée irrégulièrement pennée.



feuilles étalées en tous sens, terminées par une longue pointe, et porteuses de 2 nervures

- Hypnum splendens = Hypne éclatant

Très commun, dans les bois sur la terre.

Tige rouge, 25 à 30 cm, très régulièrement 2 ou 3 fois pennée.

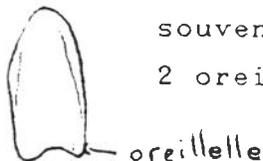
Feuilles de la tige très imbriquées, prolongées par une pointe assez longue.

- Hypnum Schreberi = Hypne de Schreber

Commun.

Tige 10 à 15 cm, divisée en rameaux pennés souvent atténués vers le sommet.

feuilles lâchement imbriquées à bords souvent recourbés en dessus, présentant 2 oreillettes brun orangé à la base.



oreillette

- Thyidium tamariscinum = Thyidie Tamarix

Commun, dans les bois frais, sur la terre.

Tige 15 à 20 cm, rigide, tripennée.

Feuilles triangulaires à nervure forte disparaissant au-dessous du sommet.

- Hypnum cupressiforme = Hypne Cyprès

Très commun.

Tiges non régulièrement pennées.

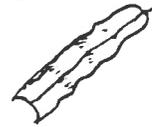
Feuilles à pointe longue et courbée, oreillettes jaunâtres.

Famille des Bryacées

- Mnium undulatum = Mnie ondulée

Très commun.

Tige horizontale puis dressée, nue, enfin porteuse de feuilles. Feuilles allongées minces, vert clair, ondulées transversalement.



- Polytrichum formosum = Polytric élégant

Très commun, vert sombre.

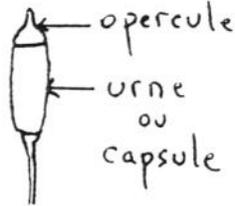
Tige robuste, dressée, 15 cm, à base tomenteuse. Feuilles inférieures courtes feuilles supérieures très rapprochées.

Feuilles engainantes à la base puis brusquement rétrécies, lancéolées, à marge dentée.

Sporogone à coiffe laineuse.



coiffe



opercule
urne
ou
capsule



dents
(péristome)

soie ou pédicelle

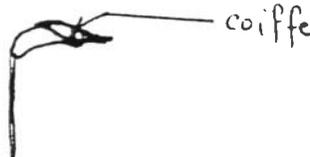
- Atrichum undulatum = Atric ondulé

Commun.

Tige 2 à 5cm naissant sur un rhizome.

Feuilles dentées sur les 2/3 supérieurs et ondulées.

Capsule cylindrique arquée.



coiffe

Hépatiques à feuilles

Se distinguent des Mousses par une capsule s'ouvrant en 4 valves et non par un opercule (couvercle).

Feuilles sans nervure.

- Jungermannia albicans = Jongermanne blanchâtre

Très commun, sur la terre.

Plante vert jaunâtre.

Tige dressée, 1 à 4 cm.



- Lophocolea bidentata = Lophocolée à 2 dents

Très commun.

Vert pâle à jaunâtre, sur la terre.

Tiges un peu rameuses.



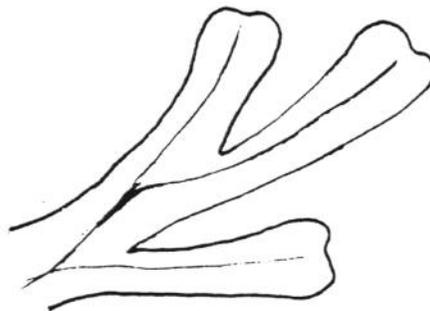
Hépatiques à thalle

Un thalle est une plante qui n'a ni tige, ni feuille.

- Pellia epiphylla = Pellie épiphylle

Commun au bord des ruisseaux, vert foncé.

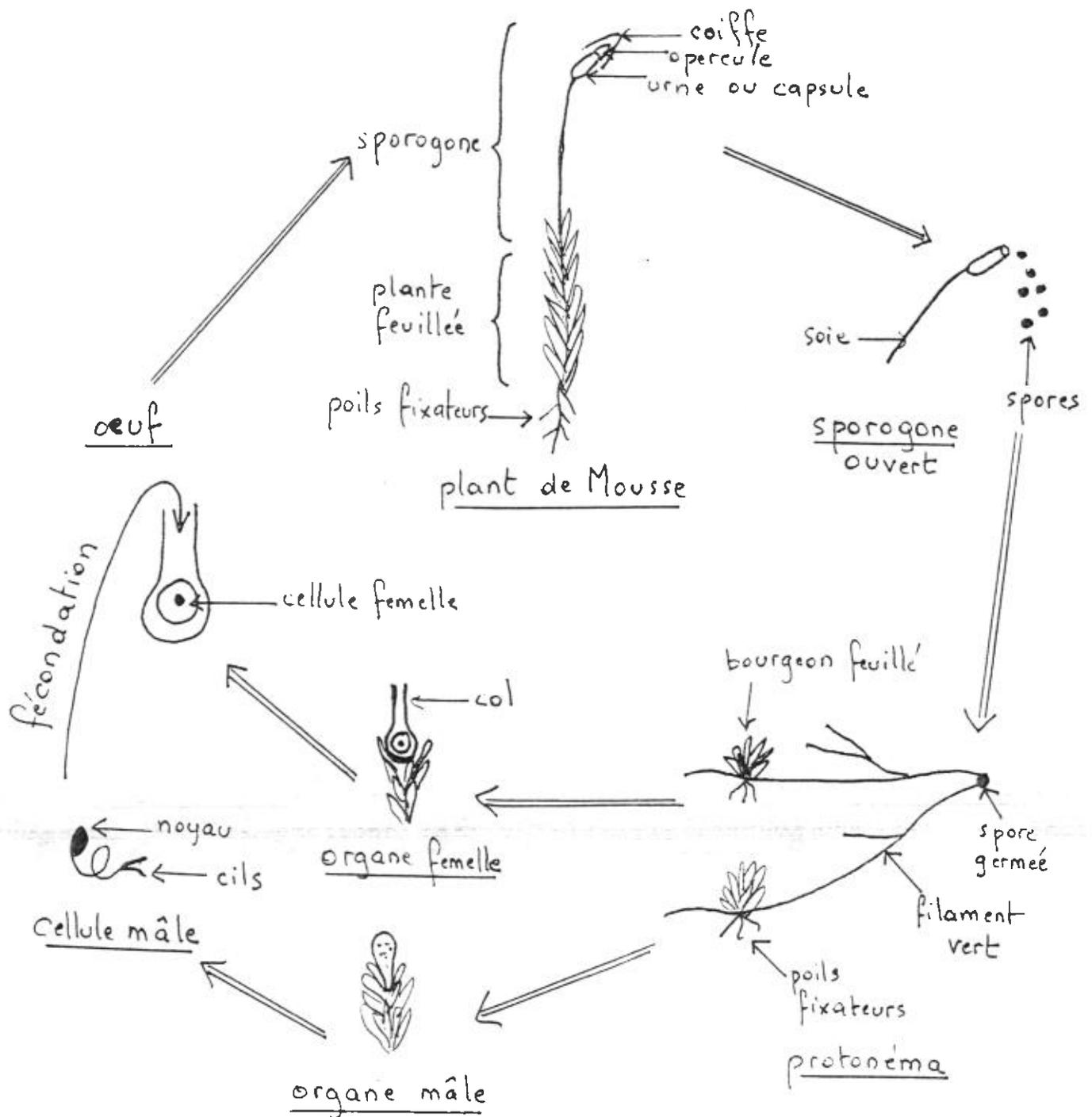
Thalle de 8 à 10 cm de long sur 5 à 10 mm de large.

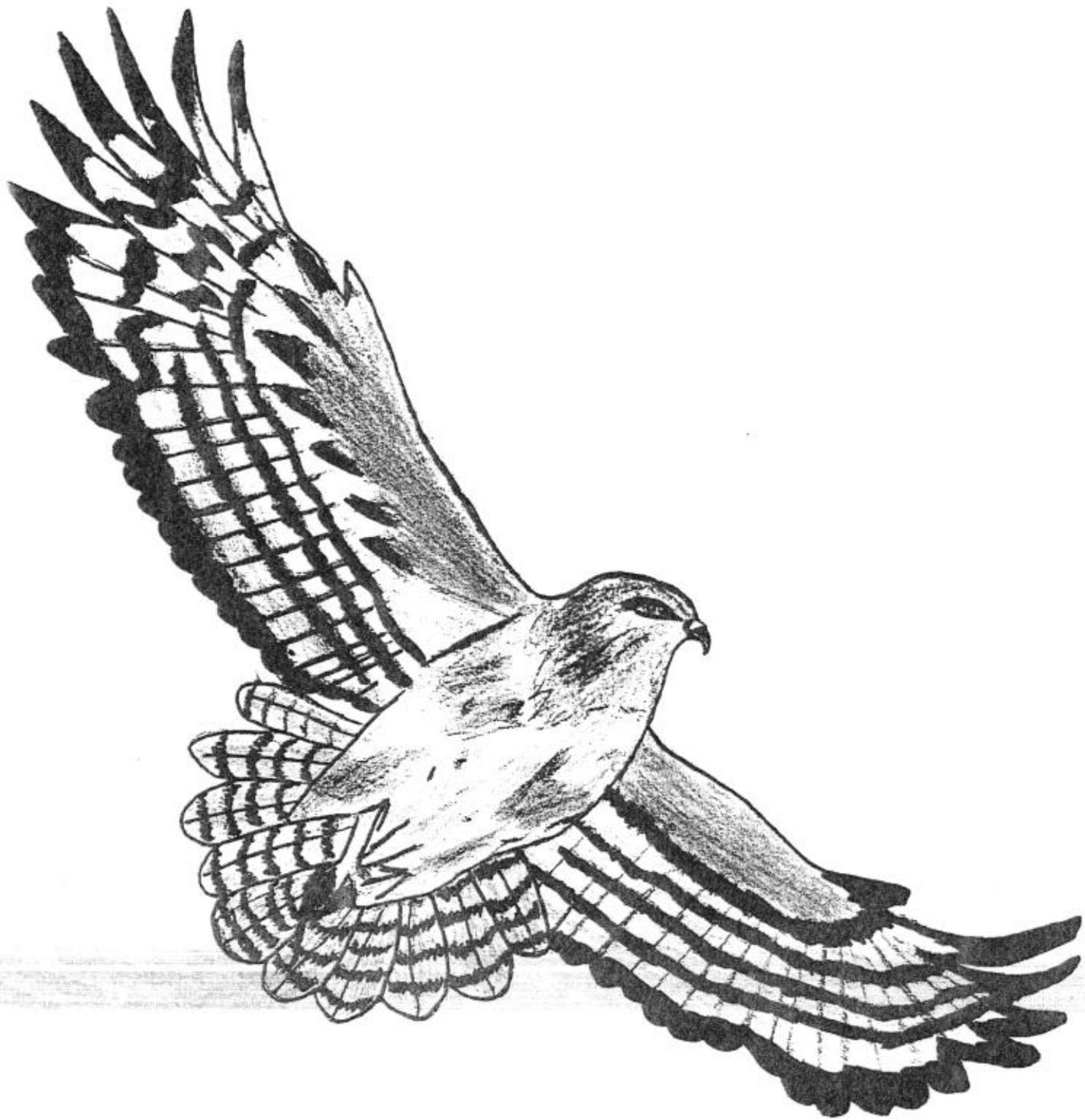


Raymonde DUFRENEY

Noëlle BERGUERAND

Cycle de développement d'une Mousse





Buse variable

LES RAPACES DE L'ILE CREMIEU

L'objet de cet article est de faire un peu le point sur les 27 espèces de rapaces qui fréquentent peu ou prou le Nord-Isère (district naturel de l'Ile Crémieu).

Les rapaces sont, pour la plupart des gens, des oiseaux un peu à part. Ils font partie du bestiaire fantastique que nous trimballons dans notre inconscient et c'est bien souvent émotionnellement que nous réagissons à leur présence : planés dans un ciel limpide, piqués farouches sur "d'innocentes victimes", ombres et hululements au plus noir de nos nuits.

Pour nous, ce sont simplement de merveilleux prédateurs qui nous indiquent, par leur présence, la bonne marche des milieux naturels. Ils sont un maillon notable du fonctionnement des chaînes alimentaires, et eux chassent pour vivre, avec les seules armes que leur a données l'évolution (allusion perfide...).

I LES NOCTURNES :

Pour changer un peu nos réflexes de mammifères diurnes vite effrayés par tout ce qui peut "se cacher" dans l'obscurité, offrons leur l'honneur d'ouvrir cette synthèse. Sept espèces de chouettes et de hiboux peuvent être observées dans notre région. Si vous avez des insomnies...

1°) Ceux que vous avez des chances de rencontrer :

- LA CHOUETTE EFFRAIE (Tyto alba) :

Nous possédons 40 observations pour cette espèce dans nos archives; elle est citée dans une douzaine de communes. Elle est sans doute un peu plus répandue. Elle niche traditionnellement dans les clochers mais nous avons pu la trouver aussi dans un ancien transformateur EDF (elle recherche avant tout un site en hauteur). Elle est nicheuse en Ile Crémieu, présente toute l'année, observée tous les mois, surtout en mars.

La "Dame blanche" connaît hélas quelques problèmes : par exemple l'engrillagement anti-pigeons des ouvertures des clochers qui la prive de ses sites de nidification préférés, et les automobiles qui ne lui font pas de cadeau.

Dans une synthèse déjà ancienne intitulée "L'Avifaune de l'Ile Crémieu [notée A.I.C. dans la suite de cet article, cf bibliographie], on cite 13 couples connus. Il serait bon 15 ans après de faire le point. Postez-vous nuitamment près de l'église la plus proche de votre domicile (même en ville!) et si vous entendez des cris étranges et voyez passer un fantôme blanc au vol silencieux, notez-le et faites-le nous savoir.

- LA CHOUETTE HULOTTE (*Strix aluco*) :

Un tout petit peu moins "civilisée" que l'Effraie, la Hulotte préfère encore de beaucoup pour nicher un bon arbre creux au milieu des bois. Nous avons 56 observations de "chat-huant" réparties sur 15 communes. Si la Hulotte est plus notée que l'Effraie, cela est dû, bien sûr, à son chant territorial particulièrement spectaculaire que l'on peut entendre pratiquement toute l'année, et qui est, pour beaucoup de gens, le type même du hululement.

Elle niche chez nous et y reste toute l'année. On peut l'y considérer comme commune. Et, comme l'Effraie malheureusement, elle n'a pas appris à traverser nos routes à une hauteur suffisante pour éviter les voitures...

Si vous cherchez les émotions fortes, au moins une fois dans votre vie, au lieu de suivre la mode qui consiste à sauter bêtement d'un pont attaché à un élastique, partez seul, dans un bois (loin des maisons et des lumières...) au mois de janvier, et savourez les amours bruyantes et impressionnantes des Hulottes. Après, vous saurez quoi répondre aux gens qui disent que la nature sauvage n'existe plus.

- LE HIBOU MOYEN-DUC (*Asio otus*) :

Si nous n'avons que 19 observations pour 12 communes de ce hibou discret, nous pensons cependant que c'est l'un des nocturnes bien répandus en Ile Crémieu. Notre oiseau, peu connu des habitants de nos campagnes, aime les petits bosquets tranquilles et les chants moins tonitruants que ceux de ses

cousines ci-dessus. Ceci explique cela.

Il est présent toute l'année lui aussi et nos observations sont concentrées surtout en mars et mai, mois où l'on entend ses appels, repérables malgré tout.

Cet élégant rapace est malheureusement lui aussi une victime de la route et, à 2 reprises, nous avons découvert son cadavre sur le goudron (Siccieu, Brangues). Pour lui, si vous ne connaissez pas son chant mélancolique et peu sonore, seul le hasard vous permettra de le rencontrer.

- LA CHOUETTE CHEVECHE (Athene noctua) :

Elle, par contre, miaule avec virulence, la petite Chevêche, au temps de ses amours; et on peut assez facilement la voir de jour. Malheureusement nous ne la voyons ni ne l'entendons assez à notre goût. Au niveau de la récolte des données, nous avons le même volume que pour le Hibou moyen-duc : 20 observations sur 12 communes. Ses effectifs sont mal connus et sans doute bien plus faibles que ceux des 3 espèces précédentes.

Elle est nicheuse chez nous mais elle nous inspire des inquiétudes, comme dans beaucoup de régions ou de pays d'Europe. ses lieux de nidification préférés, les arbres creux et spécialement les "tétards", disparaissent de nos campagnes; les vergers, ses terrains de chasse favoris, n'ont plus la faveur d'antan. Et, bien sûr, l'automobile prélève son lot chez les Chevêches aussi.

Voilà donc une espèce à surveiller de près; rappelons l'opération "Chevêches" qui a eu lieu en avril 1989 dans tout le département pour stimuler des recensements précis des couples nicheurs. Des nichoirs peuvent l'aider à sortir de la situation problématique où elle se trouve.

Elle aussi passe l'hiver chez nous mais nous avons très peu de citations de Chevêches pour cette saison; la plupart des observations se situent en mars/avril/mai, période maximale de chant et de reproduction.

2°) Nos raretés :

- LE HIBOU GRAND-DUC (*Bubo bubo*) :

Parmi mes grandes émotions de naturaliste, je compte les rares fois où j'ai pu croiser le fascinant regard orangé du plus imposant de nos rapaces nocturnes, et surtout le moment où j'ai été survolé, de près, en plein jour, par 2 de ces hiboux géants, parfaitement silencieux malgré leur impressionnante envergure.

Il n'y a, à notre connaissance, qu'un seul couple nicheur, en limite de l'Ile Crémieu. Pour lui assurer la tranquillité nécessaire, nous ne dévoilerons pas le site qu'il fréquente. Sachez qu'on l'y voit toute l'année, qu'il semble s'y reproduire sans problème.

Le Hibou grand-duc n'est pas cité dans les Atlas, national ou régional (cf bibliographie), ni dans l'A.I.C. pour notre district naturel. Nous connaissons ce couple depuis 1986.

- LE HIBOU DES MARAIS (*Asio flammeus*) :

Ce hibou, dont la fécondité est étroitement liée aux pullulations de campagnols, niche normalement dans la moitié nord de la France. Pourtant, un couple a eu 3 poussins en 1972 sur une lande de Dizimieu (M. BOURBON), ce qui est exceptionnel pour notre secteur. Un individu a également été noté en hivernage en 1982/83 (CORA) dans notre district. Nous n'avons pas de données plus récentes.

- LE HIBOU PETIT-DUC (*Otus scops*) :

C'est un peu l'Arlésienne de nos chouettes et hiboux nord-isérois! Il est migrateur, amateur d'insectes et plutôt méditerranéen. En dehors de la zone méditerranéenne, l'Atlas national le qualifie d'"oiseau local rare et instable". En fait, on peut le rencontrer jusqu'en Alsace. L'A.I.C. l'estimait nicheur probable à Mépieu d'après un chant noté le 18 mai 1975...

Nous avons, à notre grande joie et surprise, des nouvelles bien plus fraîches : le CORA nous a signalé un chant, noté à Parmilieu, en 1986, et le 19 mars 1989, nous avons entendu (R.QUESADA, J-P. DREVON et moi-même) un chant net, répété, à

Mépieu...peut-être là où il avait été noté il y a 14 ans...
Nous ne savons pas trop quoi en conclure mais voilà un coin où
il faudra laisser "traîner l'oreille".

II LES DIURNES :

Nobles ou roturiers, de bas ou de haut vol, les rapaces diurnes, buses, milans et autres faucons, animent le ciel de l'Île Crémieu de leurs cris et de leurs vols. Pour que vous vous y retrouviez un peu parmi les 20 espèces actuellement recensées, nous vous les proposons habilement regroupées sous 3 têtes de chapitres : les sédentaires, les voyageurs et les visiteurs d'un jour.

1°) Les sédentaires :

Ils nichent chez nous, ils y passent même l'hiver. Cela n'exclut pas le passage ou l'hivernage d'oiseaux des mêmes espèces mais venant d'autres pays d'Europe.

- L'EPERVIER D'EUROPE (Accipiter nisus) :

A tout seigneur tout honneur, commençons par notre mascotte, l'énigmatique "parvi"... dont la silhouette volontaire orne régulièrement notre papier à lettres et nos circulaires.

Nous avons réuni 70 observations faites sur 21 communes, ce qui est assez honnête pour ce prédateur plutôt discret. Il mérite bien de figurer dans la rubrique "sédentaires" puisqu'il niche et qu'il hiverne dans le Nord-Isère.

Le maximum des observations, cumulées par mois, toutes années confondues, se situe d'abord en mars, puis en février et décembre.

"Lo parvi" nous a laissé les indices suivants de sa reproduction chez nous :

- 1 preuve de nidification certaine sur Siccieu : le 26/07/1985 un juvénile vu près de l'aire, la femelle alarmant à proximité (C. GRANGIER).

- 1 preuve de nidification probable sur St Romain de Jalionas.

- 5 preuves de nidification possible sur Mépieu, Creys,

Les Avenières, St Savin et Optevoz.

Tout cela confirmerait en gros ce que disait l'A.I.C. : "nicheur certainement assez rare (5 sites donnés). Présence hivernale plus régulière".

Notre épervier, grand chasseur de passereaux, n'est pas pour autant le tueur sanguinaire tel qu'on voulait bien le représenter il y a 30 ou 40 ans. Sur 6 attaques auxquelles j'ai eu la chance d'assister de bout en bout, une seule a réussi sur un Pinson des arbres que la femelle couvrait ensuite de ses ailes, au sol, dans une attitude caractéristique.

Parmi les proies attaquées :

- Pinson des arbres
- Bergeronnette grise
- Pigeon domestique (raté, je le jure!)

R. QUESADA a trouvé une plumée sur Troglodyte (un apéritif...): il a également attribué à notre épervier une plumée sur Pie bavarde, c'est possible, encore que sur un oiseau de cette taille, le "coupable" puisse aussi être l'Autour...Mais c'est hélas plus improbable...

Ses activités cynégétiques ("La chasse, c'est naturel") valent à l'Epervier l'inimitié de nombreux autres oiseaux et nous avons pu le voir vertement houspillé par des espèces comme la Corneille noire, la Bergeronnette grise, l'Hirondelle de cheminée...J'ai pu personnellement assister à une scène curieuse à Siccieu le 31/08/1988 : une femelle d'Epervier, branchée sur des buissons bas, a été harcelée pendant une demi-heure par une bande de 6 Geais des chênes (une de ses proies) qui lui fonçaient dessus à tour de rôle, se relayant sans cesse. La femelle s'est déplacée 3 fois de quelques mètres, toujours houspillée; les Geais étaient silencieux sauf quand elle faisait mine de les poursuivre. Au bout d'une demi-heure, elle a fini par abandonner le site aux importuns corvidés.

N'en déduisez pas pour autant que l'Epervier soit un oiseau placide, nous avons vu le 22/04/1989 une femelle, encore, houspiller un Milan noir 2 fois plus gros qu'elle.

- LE BUSARD SAINT-MARTIN (*Circus cyaneus*) :

Il est nicheur et présent à peu près toute l'année. Cet élégant planeur a été observé 165 fois sur 29 communes du Nord-

Isère. Voyons cela en détail, en commençant par la nidification.

L'A.I.C citait l'espèce comme bien représentée (11 sites donnés). D'après nos informations plus récentes, nous pouvons estimer à environ 16 les sites favorables où des couples ont été repérés en période de nidification.

Quelques exemples offrant des renseignements sur la biologie de l'espèce :

- parade d'un mâle au Lac d'Hières le 14/04/1984 (C. GRANGIER)

- parade à Morestel le 21/03/1988 (J-P. DREVON)

- 2 couples en parade au marais du Grand Plan, St Romain de Jalionas le 24/04/1988 (Lo Parvi/Nature et Vie Sociale)

- couple présent, le mâle transportant une proie, la femelle houspillée par un Courlis cendré, sur la plaine de Champagne, Siccieu le 21/05/1988 (C. GRANGIER)

- couple défendant le nid au marais de Gâ, St Baudille de la Tour le 05/07/1989 (R. QUESADA)

Examinons un peu la répartition des 165 observations. Nous avons une vingtaine de données pour décembre, janvier et février, attestant un hivernage régulier mais semble-t-il peu abondant. Nous montons à 30 observations en mars ce qui dénote sans doute l'arrivée d'oiseaux migrateurs venant s'ajouter aux sédentaires. Nous possédons une vingtaine d'observations en avril et une quinzaine en mai. Le Saint-Martin devient très discret en juin avec une légère remontée en juillet (d'après la quantité d'observations disponibles...). Nous n'avons aucune donnée pour les mois d'août et de septembre : cela correspond-il à une dispersion des oiseaux sédentaires ? Une remontée s'observe en octobre (3 obs.) et en novembre (8 obs.) ce qui traduit l'arrivée d'hivernants...et/ou le retour des sédentaires.

Ces busards ont donc encore bien des choses à nous apprendre, notamment en ce qui concerne leur emploi du temps annuel quelque peu mystérieux. Dernier détail, nous n'avons pas repéré ces dortoirs, drainant parfois tous les Saint-Martin d'un secteur pour la nuit, comme on en cite pour d'autres régions.

- LA BUSE VARIABLE (*Buteo buteo*) :

Voici la recordwoman (!) absolue de nos rapaces islo-crémolans [néologisme non garanti par l'Académie...] : 293 observations sur 30 communes. Perchée dans un arbre ou sur un piquet, tournant sans fin dans le ciel, la Buse est rarement absente de la liste d'espèces que nous ramenons de nos sorties nature. Au point qu'on peut en arriver à la considérer comme banale. On réalise alors à quel point cette espèce particulièrement repérable a dû pâtir des persécutions stupides dont ont souffert nos prédateurs ailés (il paraît que c'est passé de mode...). Nous allons voir qu'il faut nuancer cette étiquette d'espèce "commune".

Les maxima des observations répartis par mois, par ordre décroissant, concernent mars, février, décembre, octobre, novembre et janvier. Comme on le voit, cela dénote un bon hivernage et des passages migratoires.

Par contre, en saison de reproduction, nos informations sont maigres. Nous avons des observations répétées en cette saison sur Creys, Mépieu et Siccieu, et, à un moindre degré, sur Montcarra, St Victor de Morestel, St Baudille de la Tour, Granieu, St Romain de Jalionas, Courtenay et enfin St Chef (où j'ai pu noté un accouplement, acrobatique, sur piquet de clôture le 01/04/1983, et ce n'est pas un poisson d'avril!). L'A.I.C. la considérait rare comme nicheuse : 5 couples localisés en 1971, et l'estimait "en légère augmentation depuis les mesures de protection officielle". Je vais encore être perfide mais la Buse est encore, 20 ans après, la victime potentielle n°1 des bavures cynégético-gestionnaires des "vrais" protecteurs de la nature (cf les données publiées par les Centres de soins pour rapaces blessés...). Bon, d'accord, cela n'explique pas tout mais...

Quelques proies notées sur le terrain :

- 1 Foulque macroule (déjà morte ?) sur l'Etang Neuf gelé, à Siccieu en février 1983
- 1 taupe le 08/07/1983 à Siccieu
- 1 merle noir le 07/12/1989 à Creys

A la période des nids, la Buse, comme d'autres rapaces, peut se montrer susceptible : le 11/04/1984 elle a été vue houspillant un Circaète à Creys, et le 27/04/1988, elle passait

ses nerfs sur un Grand Corbeau.

Deux maxima ont été notés quant au nombre d'oiseaux :

- un passage d'une vingtaine en migration est-ouest à Iselet, Morestel le 05/09/1985

- 20 Buses à terre dans un champ à Arcisse, St Chef le 20/01/1986 (E. JOUSSEAUME)

Il s'agit là bien sûr d'un de ces rassemblements temporaires d'hivernants qui font dire aux ignorants que la Buse pullule...

Un recensement des couples nicheurs serait à entreprendre pour avoir une idée satisfaisante des effectifs sédentaires. Si vous aimez courir les bois le nez en l'air...

- LE FAUCON CRECERELLE (*Falco tinnunculus*) :

Le plus répandu de nos faucons a été noté sur 28 communes du Nord-Isère pour un total de 127 observations. Il semble commun, il est nicheur et présent toute l'année.

Malheureusement, nous ne pouvons pas donner plus de précisions dans cette synthèse, car les observateurs (dont je suis) se contentent de signaler 1 ou 2 oiseaux à tel ou tel endroit, sans plus. Nous n'avons actuellement aucun détail exploitable sur sa biologie : aires, proies, calendrier de reproduction... Et c'est regrettable. Il faut croire que le vol en Saint Esprit de l'oiseau fait trop partie du paysage pour qu'on s'y intéresse.

La seule chose que nous puissions dire c'est que nos observations semblent confirmer l'estimation de l'A.I.C. comme quoi le Faucon crécerelle était plus rare sur le plateau proprement dit que dans les plaines du Rhône et de Crémieu.

A vos jumelles, donc, et, dans un prochain numéro, nous espérons pouvoir rendre justice à ce petit sympathique petit rapace.

- LE FAUCON PELERIN (*Falco peregrinus*) :

Paradoxalement, nous savons peut-être plus de choses sur le prestigieux Pèlerin, rarissime chez nous, que sur son cousin le Crécerelle.

Rare, c'est le moins que l'on puisse dire : il a été observé sur 6 communes mais, à notre connaissance, il n'existe

qu'un seul couple, nicheur, sur un seul site. Les observations hors de ce site doivent être dûes soit au vagabondage de "nos" Pélerins, soit au passage d'oiseaux isolés.

Cet unique couple a connu quelques problèmes de dérangements par deltaplanes et autres parapentes, mais cette situation doit prendre fin après de bons contacts de notre association avec la commune hébergeant les faucons sur son territoire.

Inutile de dire que ces oiseaux rares, spécialistes de la chasse d'autres oiseaux en piqué, vont faire l'objet d'une surveillance spéciale tant de notre part, que de la part d'ornithologues du CORA Ain, qui suivent aussi le site, et du coordinateur CORA/FIR qui collecte les données Pélerin sur tout le département.

C'est actuellement F. BOURDAT qui assure le suivi régulier de cette aire. Il a pu établir, après recherches, que ce site est connu des ornithologues pour ses Pélerins depuis 1966. Deux d'entre eux sont descendus dans l'aire en 1967 et, à travers l'analyse des pelotes de réjection récoltées, ont pu établir une liste de proies de notre oiseau : Choucas, Martinets alpins, Pics, Pinsons des arbres... (D. ARIAGNO). F. BOURDAT a pu constater que nos faucons sont présents toute l'année, et, malheureusement, qu'ils connaissent des problèmes de reproduction mal élucidés depuis 2 ans. Encore une affaire à suivre de près.

2°) Les voyageurs :

Migrateurs, ils nous quittent en hiver pour l'Afrique. Ils reviennent au printemps; certains s'arrêtent pour nicher, d'autres se contentent de traverser régulièrement notre région.

- LA BONDREE APIVORE (*Pernis apivorus*) :

Ce beau rapace, à l'oeil d'or et au curieux régime principalement constitué de guêpes et de bourdons, a fait l'objet de 38 observations sur 16 communes.

Nos observations connaissent un maximum en mai puis déclinent lentement jusqu'en juillet; nous ne possédons qu'une donnée en août et 4 en septembre (migration de retour).

C'est le mois de mai qui est traditionnellement le mois des Bondrées mais nous avons quelques dates d'arrivée plus précoces :

- le 6/04/1981 à l'Etang de Gôle, Montcarra (E. JOUSSEAUME)

- le 9/04/1984 au Grand Etang de Faverge, Mépieu (E. JOUSSEAUME)

- le 14/04/1984 à la falaise de Hières s/Amby (C. GRANGIER)

A part cela, nous avons peu de renseignements significatifs, surtout sur la reproduction. L'A.I.C. signalait "quelques couples nicheurs (Sormieux, Malville)". Cette estimation est sans doute toujours valable. J'ai pu noter un couple en parade à Siccieu le 7/06/1986.

Proverbe à mettre à l'ordre du jour :

Au joli mois de mai

Observe bien les Bondrées!

- LE MILAN NOIR (Milvus migrans) :

Il surpasse la Buse en ce qui concerne sa dispersion géographique, le bougre! Il est noté sur 32 communes mais "seulement" 186 fois. Ouf! On respire.

Notre milan noir est un grand voyageur. Il revient en Ile Crémieu fin février et surtout la 2ème quinzaine de mars, comme le montrent ces dates des premiers oiseaux notés par année :

- le 12/02/1987 à St Chef (E. JOUSSEAUME)

- le 28/02/1989 à Siccieu (C. GRANGIER)

- le 13/03/1987 à Hières s/Amby (C. GRANGIER)

- le 16/03/1985 à Creys (Lo Parvi)

- le 24/03/1987 à Vignieu (E. JOUSSEAUME)

Si les Hirondelles ne font pas le printemps, les Milans noirs le font peut-être mieux...

On le note surtout le long des falaises et sur les îles du Rhône, donc essentiellement sur notre grand fleuve, mais pas exclusivement car il fréquente assidûment quelques grands étangs et des sites particuliers comme les décharges, particulièrement celle de l'abattoir de Hières s/Amby (il ne dédaigne pas les charognes).

Les communes où il est le plus noté sont Courtenay, Mépieu, Siccieu, Vignieu et Arandon. En saison de nidification, ce sont bien sûr, les 5 précédentes plus Montcarra, Creys, Hières s/Amby, Brangues, Morestel, St Baudille de la Tour, Arandon et Optevoz.

Les effectifs nicheurs semblent donc relativement bien représentés. Quelques indices de reproduction plus précis :

- 23/03/1983 : accouplement aux étangs de la Serre, Courtenay (C. GRANGIER)

- 07/04/1984 : accouplement à l'Etang Neuf, Siccieu (Lo Parvi)

- 4 charriant des brindilles, sur le Rhône à Brangues (J-P. DREVON)

- 1 avec chiffon dans le bec au marais des Luippes, Creys (R. QUESADA)

Rappelons à propos de cette dernière observation que le Milan noir est doté d'un sens esthétique assez rudimentaire et qu'il "décore" volontiers son aire avec les cochonneries que nous laissons traîner dans la nature : plastiques, bouts de tissu...

Ce milan a la réputation de ne pas être un hivernant dans notre région : pourtant nous possédons quelques observations tardives :

- le 20/12/1981, 1 à Creys (E. JOUSSEAUME)

- le 09/11/1983, 1 à Vignieu (E. JOUSSEAUME)

- le 14/11/1983, 14 Milans (noirs?) à Courtenay (C. GRANGIER)

- le 26/11/1985, 1 à Cozance, Trept (C. GRANGIER)

C'est le rapace diurne qui, en Ile Crémieu, offre les plus "importants" rassemblements. Voici quelques maxima :

- env 35 en vol le 07/07/1985 à la Gorge du Loup, La Balme (C. GRANGIER)

- au moins 35 en vol vers l'ouest, en passage lâche, à Bordenoud, Vignieu (Lo Parvi)

- 25 le 10/06/1984 lors du fauchage, Chapieu, Charette (C. GRANGIER)

- 15 le 27/07/1985 lors du fauchage, Creux du Len, Siccieu (C. GRANGIER)

- 14 le 12/03/1984 décharge de Hières s/Amby (CORA)

Diable, faut-il "réguler" ? Non, rassurez-vous, le voyage aller-retour vers l'Afrique se chargera d'éliminer les oiseaux "excédentaires" (si tant est qu'il y en ait...). La nature aurait-elle ses propres équilibres ?

- LE MILAN ROYAL (Milvus milvus) :

Ce magnifique rapace du plus beau roux a la bonne idée de passer le long de nos falaises lorsqu'il revient des pays chauds. Contrairement à son cousin, il ne "grouille" pas, même au passage : 16 observations, en général d'un seul oiseau, sur 9 communes.

La moitié de ces observations concernent le plateau (ascendances thermiques plus fortes à cause des falaises?) : Siccieu, Hières s/Amby, La Balme, St Baudille de la Tour.

Le "gros" des observations a lieu en mars (6) et en avril (4); parmi les premières notées lors de la migration de printemps :

- 2/03/1989 : 1 dans le val d'Amby, St Baudille de la Tour (C. GRANGIER)

- 6/03/1982 : 1, falaise de Hières s/Amby (Lo Parvi)

- 9/03/1988 : 2 à Brotel, St Baudille de la Tour (C. GRANGIER)

Est-il nicheur en Ile Crémieu ? L'Atlas CORA ne le considère pas comme tel et, à ce jour, nous n'avons aucune donnée permettant d'infirmier ce jugement...dommage!

Par contre, une synthèse pour un projet d'atlas des oiseaux hivernants (hiver 1977 au 1/05/1980) parue dans "La Niverolle" le classait dans la catégorie "1 à 10 individus hivernants" sur la carte I.G.N. de La Tour du Pin (qui nous concerne en partie). Il semble que nous ayons bien quelques Milans royaux hivernants. Si une observation d'un oiseau le 13/10/1985 à Siccieu (C. GRANGIER) relève encore de la migration retour, d'autres font songer à des candidats pour la mauvaise saison :

- 1 le 14/10/1987 (E. JOUSSEAUME) et aussi le 20/01/1987 (C. GRANGIER), tous les 2 à St Chef (le même ?)

- 1 le 15/12/1989 au Molard de la Bise à Salagnon (R. QUESADA)

Quel que soit son statut, ne soyons pas snobs, c'est toujours un réel plaisir d'observer ce superbe oiseau, à la

queue nettement fourchue, évoluer au-dessus de notre région.

- LE CIRCAËTE JEAN-LE-BLANC (*Circaëtus gallicus*) :

On peut voir encore assez facilement le "Jean-le-Blanc", grand amateur de serpents, en Ile Crémieu. Il a été noté 32 fois sur 12 communes.

Il est surtout observé sur Hières s/Amby et Creys (falaises et affleurements rocheux). Les observations se situent de mars à septembre (tous les mois), les plus nombreuses en avril (8) puis en septembre (5). La date la plus précoce est le 25/03/1989, 2 oiseaux aux Fours à chaux d'Optevoz, dont 1 chassant sur le site (C. GRANGIER). La plus tardive est le 27/09/1989 : 1 oiseau à La Gorge, Creys (R. QUESADA).

Si nous sommes sûrs qu'il n'y a pas de Circaètes hivernants, le fait de savoir s'il y en a des nicheurs est plus délicat. Les auteurs de l'A.I.C. écrivent que "quelques couples nichent régulièrement dans le Bas-Bugey à l'Est du Rhône" et estiment que certaines zones de l'Ile Crémieu sont favorables si elles jouissent d'une certaine tranquillité. L'Atlas CORA ne le citait pas comme nicheur mais une rectification de mise à jour préconisait qu'il était "à considérer comme nicheur au moins potentiel en Ile Crémieu".

Nous avons quelques observations récentes en saison de nidification :

- 1 en vol le 8/05/1983 à St Baudille de la Tour (C. GRANGIER)

- 1 en vol le 1/06/1988 sur falaise Hières s/Amby (C. GRANGIER)

- 1 en vol stationnaire le 5/06/1989 à La Gorge, Creys (R. QUESADA)

Le Nord-Isère n'est peut-être pas assez sauvage pour lui. Les couleuvres et les vipères s'en frottent déjà les mains, enfin, si l'on peut dire... Le mystère restera-t-il entier ?

Non, Olivier WAILLE du groupe Ain Nature (FRAPNA Ain) a eu l'amabilité de nous faire parvenir là-dessus son avis éclairé et judicieusement argumenté (in litt.).

O. WAILLE a cherché à repérer des Circaètes nicheurs pendant plusieurs jours en avril 1986 dans le triangle Crémieu/Lagnieu/Porcieu : résultats négatifs. Selon lui, le

reste du district ne possède pas les caractères de tranquillité nécessaires à l'oiseau. Par contre, en suivant les aires des Circaètes nichant en Bas-Bugey, il les a vu plusieurs fois partir pour l'Ile Crémieu et en revenir. Il estime que l'on peut donc résumer la situation ainsi : "Les Circaètes nichent dans le Bas-Bugey et mangent dans l'Ile Crémieu!"; il insiste sur le rôle essentiel de notre district comme zone de chasse pour ces couples nicheurs.

Précisons bien sûr que les capacités de vol de notre Jean-le-Blanc lui permettent aisément, avec une bonne météo, de se payer régulièrement le restaurant chez nous.

- LE BUSARD DES ROSEAUX (*Circus aeruginosus*) :

Le plus grand des busards de notre pays fait partie, hélas, de nos nicheurs rares et menacés. Nous avons 39 observations du Busard harpaye (un pseudo...) réparties sur 12 communes. Mais seules 2 communes, Mépieu et Courtenay, semblent receler des sites de nidification hautement probables : le Marais de l'Ambossu et l'Etang de la Salette. On connaît les déboires actuels du premier de ces sites...

L'A.I.C. considérait cette espèce comme nicheuse occasionnelle: 2 sites étaient mentionnés (autres que ceux cités par nous) et seraient à contrôler : marais de Sablonnières et Etang de Charamel.

Voici, en exclusivité, quelques données attestant que le Busard des roseaux se sent (se sentait ?) chez lui au Marais de l'Ambossu :

- sans doute parade d'un mâle au-dessus de la roselière le 6/04/1984 (C. GRANGIER)

- couple présent et défense du territoire par la femelle qui chasse une Corneille noire (J-P. DREVON et moi-même) le 13/05/1987

La date de retour de migration la plus précoce que nous ayons est le 08/03/1981, 1 à l'Etang de Gôle, Montcarra (E. JOUSSEAUME); les dates les plus tardives sont :

- 28/09/1984 : 1 femelle à Mépieu (E. JOUSSEAUME)

- 29/10/1982 : peut-être 1 aux Etangs de la Serre, Courtenay (C. GRANGIER)

Espérons que nous pourrons encore voir la silhouette agile de ce Busard glisser au-dessus des roseaux. L'Association Nature Nord-Isère se bat pour cela aussi.

- LE BUSARD CENDRE (*Circus pygargus*) :

Le plus petit de nos Busards n'est pas particulièrement abondant chez nous : 14 observations sur 9 communes, ce qui permet d'apprécier la faiblesse des effectifs!

L'Atlas national et l'Atlas CORA le donnent nicheur chez nous, le dernier lui attribuant la cotation 2 "espèce fréquente".

Nos observations se répartissent ainsi :

1976 : 2	1981 : 2	1986 : 0
1977 : 2	1982 : 2	1987 : 0
1978 : 0	1983 : 1	1988 : 2
1979 : 0	1984 : 1	1989 : 1
1980 : 0	1985 : 1	

Cela paraît bien trop faible pour maintenir une telle cotation actuellement.

L'A.I.C. le donnait comme nicheur régulier au marais du Grand Plan (St Romain de Jalionas) et du Grand Bessaye (Crémieu/Villemoirieu : ce dernier site a été anéanti par une déviation...). D'autres couples étaient signalés au marais de Boulieu, au marais de Lancin, à Vignieu et à Charette, toutes ces données étant antérieures à 1975.

Nous n'avons qu'un indice de reproduction récent : une femelle transportant une branche le 7/06/1988 à Vignieu (E. JOUSSEAUME)

Nos 14 données s'échelonnent ainsi :

- 1 le 14/03/1976 à St Victor de Morestel (A. PROVOST), date précoce

- 5 en mai

- 5 en juin

- 2 en juillet

- 1 en août, le 15/08/1985 à Siccieu (C. GRANGIER), date la plus tardive.

A l'évidence, les effectifs, qu'ils soient nicheurs ou de passage, sont squelettiques. Même si on peut évoquer des lacunes dans la continuité et l'efficacité des observations

pour l'expliquer, on peut se poser la question : le Busard cendré est-il en train de disparaître de l'Ile Crémieu ? J'en ai bien peur...

Un appel est lancé à tous les observateurs pour qu'ils examinent scrupuleusement tous les busards gris qui passent devant leurs jumelles et signalent immédiatement tout "cendré", réel ou suspecté. Il faut agir vite...avant qu'il ne soit trop tard.

- L'AUTOUR DES PALOMBES (*Accipiter gentilis*) :

Notre Autour est encore un de ces mystérieux rapaces pour lesquels la faiblesse de nos données ne permet pas de définir précisément le statut.

Nous possédons 6 observations réparties sur 4 communes. Et encore, sur les 6, 2 concernent des Autours "suspectés" et non formellement identifiés ! (confusions toujours possibles avec l'Epervier). Quatre observations datent de 1984 (falaise de Hières s/Amby et hameau de la Gorge, Creys) et deux datent de 1986 (Vignieu et Mépieu).

La répartition annuelle des données s'opère ainsi :

- 1 (?) en février
- 1 en mars
- 3 en avril
- 1 en juillet

L'Atlas national le note comme nicheur certain sur les cartes IGN de Belley et de La Tour du Pin, qui nous concernent en partie. L'Atlas CORA estime qu'il "doit être considéré comme nichant probablement en Ile Crémieu". L'Autour est également cité, dans une synthèse pour un projet d'atlas des oiseaux hivernants (hiver 1977 au 1/05/1980) parue dans "La Niverolle", dans la catégorie "1 à 10 individus" sur la carte de La Tour du Pin. L'A.I.C., quant à elle, ne cite pas notre *Accipiter*...

Alors ? Migrateur, sédentaire, nicheur ?

Amis des rapaces, cela se confirme, le Nord-Isère est encore un territoire quasi-vierge pour la connaissance des Falconiformes (rapaces diurnes). il y a du pain sur la planche...

- LE BALBUZARD PECHEUR (Pandion haliaëtus) :

Voilà, enfin, un voyageur régulier que nous pouvons admirer pratiquement tous les ans, au-dessus du Rhône et des grands étangs. La silhouette caractéristique de "l'Orfraie" a été notée 21 fois sur 8 communes.

Les observations s'échelonnent de la façon suivante :

- 6 en mars
- 8 en avril
- 1 en mai
- 1 en août
- 5 en septembre

Les 3 premiers mois montrent l'étalement de la migration aller, les 2 derniers la période de migration retour. Cette migration s'observe surtout sur les communes riveraines du Rhône (Les Avenières, Brangues, Mépieu, Creys) mais aussi sur quelques grands étangs : Lac de Save (Arandon), Etangs de la Serre (Courtenay) et Grand Etang de Faverge (Mépieu).

La date la plus précoce est le 8/03/1989, 1 au confluent Ain-Rhône, côté Ain (J-J. THOMAS-BILLOT et C. GRANGIER); la plus tardive est le 29/09/1984 à Mépieu (E. JOUSSEAUME). Toutes les observations concernent un seul Balbuzard sauf une où 2 oiseaux ont été notés en Ile Crémieu en 1977 (A. BARAS, G. et P. COCHET).

Ce grand rapace, spécialiste de la pêche "sportive" des poissons (si!), n'est pas nicheur dans le Nord-Isère...Dommage.

- LE FAUCON HOBEREAU (Falco subbuteo) :

Le troisième de nos faucons, migrateur strict, occupe avec 23 observations sur 11 communes une place intermédiaire entre le très rare Pélerin et le fréquent Crécerelle.

Les observations sont surtout concentrées dans des secteurs d'étangs, de landes ou de marais, sur Creys, Mépieu et Arandon. En avril, mai et août, nous avons des données relatant la chasse aux insectes que le Hobereau est capable d'effectuer en plein vol. En juillet 1985, je l'ai vu se faire houspiller par des Hirondelles, une autre de ses proies favorites avec les Martinets, à Vertrieu.

R. QUESADA a observé un Faucon hobereau en vol le 17/04/1989 au Marais de l'Ambossu à Mépieu, ce qui est notre

donnée la plus précoce. C'est lui également qui a noté l'oiseau le plus tard dans l'année à savoir 1 dans le bois de Chavanoux, à Creys, le 10/10/1988.

Nous n'avons que de faibles indices sur sa nidification qui est attestée par l'Atlas CORA (cotation 2, espèce fréquente) et par l'A.I.C. (population estimée à une dizaine de couples). L'effectif du Hobereau, en première approximation, semble être toujours du même ordre, mais la perte du Marais de l'Ambossu le priverait d'une zone de chasse très intéressante.

3°) "Les visiteurs d'un jour" :

Ce sont en fait les espèces que les ornithologues qualifient d'"accidentelles", car elles ne font normalement pas partie de l'avifaune locale d'une région (ni sédentaires, ni nicheuses, ni migratrices régulières).

En promotion spéciale, nous vous proposons 6 espèces réparties en 2 lots...

a) "Quelques aigles" :

Eh oui, des Aigles en Ile Crémieu, qui l'eût cru ? Pourtant, jugez plutôt.

- L'AIGLE ROYAL (Aquila chrysaëtos) :

Le prestigieux Aigle "royal", rapace noble s'il en est, niche en France mais les plus proches sont dans les Alpes. Il s'aventure cependant chez nous de temps à autre comme le prouvent les 3 observations suivantes.

Le CORA avait signalé, chose extraordinaire, un couple en parade le 21/05/1978 à Arandon. Mais nous avons des données plus récentes : le 11/07/1988, J-P. DREVON observe 2 Aigles, sans doute royaux, près du hameau de La Gorge, à Creys (un site où sont souvent observées de nombreuses espèces de rapaces le long des falaises couvertes de buis...tout près de Superphénix!). Le 27/09/1989, 1 Aigle encore, houspillé par 2 Corneilles noires, est vu à Crucilleux, St Chef, par R. QUESADA.

Les Aigles immatures sont connus pour un certain erratisme (ils errent un peu au hasard à la recherche d'un territoire),

ce qui explique sans doute nos 2 dernières observations. Malheureusement, le Nord-Isère semble peu propice à une nidification éventuelle de ces superbes rapaces.

- L'AIGLE CRIARD (*Aquila clanga*) :

Cette espèce, nicheuse en Europe orientale, n'est connue en France que par un petit nombre d'hivernants. Nous avons eu la chance d'en héberger un, la 2ème quinzaine de décembre 1983.

Cet Aigle, qui a déplacé moult observateurs sur les lieux, d'autant plus qu'il n'était pas tout seul (cf plus loin, Pygargue), s'est promené entre les étangs du Grand Mépieu, de la Serre et le Marais de l'Ambossu. Il a été formellement identifié par plusieurs observateurs.

Parmi les admirateurs de ce visiteur exceptionnel, se trouvait R. QUESADA qui est certain d'avoir revu un Aigle criard du 5 au 11/05/1984 circuler entre La Gorge et le Marais des Luippes à Creys.

Depuis, nous n'avons plus de données, ce qui n'est pas très surprenant.

- L'AIGLE DE BONELLI (*Hieraaëtus fasciatus*) :

Cet Aigle méditerranéen est un rapace nicheur rare, très menacé en France. Il quitte rarement son domaine méridional. Pourtant, il semble bien que ce soit l'un d'entre eux qui ait été observé dans les conditions suivantes.

L'oiseau a été noté du 3 au 11/04/1984 sur Creys (La Gorge) et sur Mépieu (L'Ambossu) - au même moment que l'Aigle criard évoqué ci-dessus - par R. QUESADA. Il a été également observé par J-P. DREVON, appelé en renfort. Ces 2 observateurs ne sont pas absolument certains de l'identification mais évoquent l'Aigle de Bonelli en procédant par élimination. Ils l'ont observé dans de bonnes conditions, à plusieurs reprises (l'oiseau passant même une fois en vol juste au-dessus de la tête de Raphaël...) et pour eux, les critères qui les ont frappés sont : la taille, la silhouette et la présence de nombreuses flammèches rousses sur le ventre.

Ce Bonelli supposé a croisé à plusieurs reprises l'Aigle criard présent à la même époque! Un peu de soleil du midi sur les bords du Rhône isérois... Pas intéressante, l'Ile Crémieu ?

b) "Quelques rapaces dépareillés" (en 3 tailles) :

- grand modèle :

LE PYGARGUE A QUEUE BLANCHE (*Haliaeetus albicilla*):

Cet Aigle pêcheur d'Europe de l'Est (Grèce, URSS..) a défrayé lui aussi les chroniques ornithologiques en stationnant en décembre 1983 au Grand Etang de Faverge, à Mépieu. Il y tenait compagnie au "premier" de nos Aigles criards. Décidemment, il semble que nos visiteurs d'un jour "immigrés" tendent à se regrouper pour lutter contre le mal du pays.

Ce Pygargue, assez peu farouche, a été observé par de nombreux habitants du secteur et s'est même laissé photographier sur la glace de l'étang gelé!

A. BARAS avait déjà signalé le 2/04/1977 l'observation (pas tout à fait sûre) d'un Pygargue subadulte sur les bords du Rhône à Brangues.

* Les personnes observatrices auront noté la présence dans le Nord-Isère d'un mystérieux triangle Grand Etang de Faverge/Mépieu - hameau de La Gorge - Marais de l'Ambossu, qui attire comme un aimant les rapaces "exotiques" (je résume : Pygargue, Aigles royaux, criards et de Bonelli). Avis aux amateurs...

- taille moyenne: LA BUSE PATTUE (*Buteo lagopus*) :

Je cite juste pour mémoire une "observation possible" de cette Buse nordique le 15/01/1978 à Arandon (CORA). Cette espèce a été observée en Dombes, par exemple.

- taille "junior" :

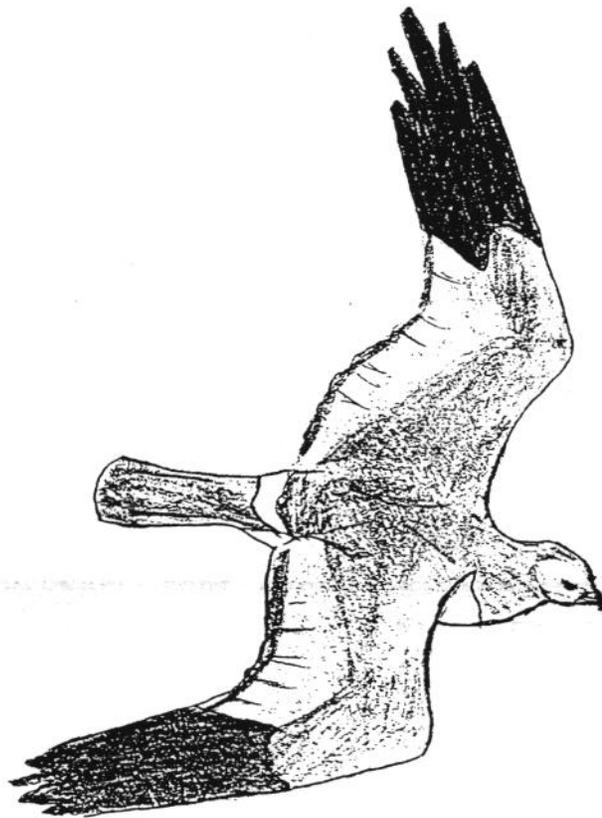
LE FAUCON EMERILLON (*Falco columbarius*) :

Ce Faucon est le "petit dernier", à plusieurs titres, de nos rapaces nord-dauphinois. C'est en effet lui qui va clore la liste des 27 espèces évoquées dans cet article; c'est aussi l'espèce la plus récemment découverte; c'est un des plus petits rapaces diurnes d'Europe, le mâle étant habituellement nettement plus petit que le Crécerelle.

C'est notre ami J-J. THOMAS-BILLOT qui nous a offert ce cadeau de Noël, car c'est le 24/12/1989 qu'il a observé cet

Emerillon (une femelle ou un immature) près du bois de Vareyzieu, à Trept. Ce Faucon est un habitué des espaces très ouverts, landes, steppes, où il chasse les petits passereaux en volant au ras du sol; il vient du Nord de l'Europe et ne fréquente les plaines cultivées, plus au sud, qu'en hiver.

Si le Faucon émerillon est assez régulièrement observé comme hivernant en Isère ou ailleurs dans la région Rhône-Alpes, c'est à notre connaissance la toute première citation pour le district naturel de l'Ile Crémieu.



Busard Saint Martin

BIBLIOGRAPHIE

Cette synthèse, arrêtée au 31/12/1989, est basée sur un total de 1200 observations de rapaces diurnes et nocturnes, rassemblées dans la Centrale de données de l'Association Nature Nord-Isère "Lo Parvi".

Sur ce total de 1200, 90 observations sont dûes à des membres du Centre Ornithologique Rhône-Alpes (CORA) extérieurs à l'Association: elles ont été essentiellement collectées dans la littérature (cf ci-dessous) et leurs auteurs ont été cités lorsqu'ils m'étaient connus. Les 1100 observations restantes sont entièrement dûes aux observateurs de notre association et je les prie de m'excuser de ne pouvoir les citer tous.

Tout travail de ce type sur les oiseaux de l'Ile Crémieu (district naturel n° 24) se doit d'être basé sur 3 documents incontournables :

- "Atlas des oiseaux nicheurs de France" par la Société Ornithologique de France (SOF) sous la direction de L. YEATMAN, édité par le Ministère de la Qualité de la Vie/Environnement 1976. C'est un atlas national.

- "Les oiseaux nicheurs rhônalpins . Atlas ornithologique Rhône-Alpes", réalisé et édité par le Centre Ornithologique Rhône-Alpes (CORA), 1977. C'est notre atlas régional.

- "L'avifaune de l'Ile Crémieu (Isère)" par B.CHABERT, J-F. NOBLET, P. LEBRETON, D. ARIAGNO, S. HONORE et R. MAGNIN, long article paru dans "Evocations", bulletin du Groupe d'Etudes Historiques et Géographiques du Bas-Dauphiné - Nvllle série (19ème année) n°1.

C'est la fameuse A.I.C. que j'ai consciencieusement pillée; le tiré-à-part dont je dispose n'est pas daté mais cet article est sans doute légèrement antérieur ou contemporain à l'édition de l'Atlas CORA (1977).

Les 90 observations environ, extérieures à Lo Parvi, ont été recueillies dans les différents numéros de :

- "Le Bièvre", revue régionale du Centre Ornithologique Rhône-Alpes.

- "La Niverolle", revue départementale du CORA Grenoble

Les données concernant l'Ile Crémieu et publiées dans ces 2 revues ont été systématiquement relevées et intégrées dans notre Centrale.

Remerciements spéciaux à Olivier WAILLE, d'Ain Nature FRAPNA, pour ses précieux renseignements sur le Circaète.

* * * * *

Au terme de ce long (trop long?) article, mon souhait est d'avoir su montrer à la fois la richesse de notre secteur en rapaces, mais aussi le besoin de plus amples observations sur leur biologie (reproduction, effectifs...), connaissance nécessaire pour asseoir une protection efficace.

Christophe GRANGIER

LISTE DES 27 ESPECES DE
RAPACES DIURNES ET NOCTURNES
RECENSES EN ILE CREMIEU

Les colonnes de droite indiquent, pour chaque espèce, son statut principal en Ile Crémieu.

NiS : nicheur sédentaire

NiM : nicheur migrateur

MiP : migrateur de passage régulier

Acc : accidentel

Ordre des Strigiformes (Rapaces nocturnes) :

*Famille des Strigidés:

	NiS	NiM	MiP	Acc
- Hibou grand-duc	x			
- Hibou moyen-duc	x			
- Hibou des marais				x
- Hibou petit-duc		?	?	
- Chouette chevêche	x			
- Chouette hulotte	x			
- Chouette effraie	x			

Ordre des Falconiformes (Rapaces diurnes) :

*Famille des Accipitridés:

	Nis	NiM	Mip	Acc
- Aigle royal				x
- Aigle criard				x
- Aigle de Bonelli				x
- Buse variable	x			
- Buse pattue				x
- Epervier d'Europe	x			
- Autour des palombes		?	?	
- Milan royal			x	
- Milan noir		x		
- Pygargue à queue blanche				x
- Bondrée apivore		x		
- Busard des roseaux		x		
- Busard Saint Martin	x			
- Busard cendré		x		
- Circaète Jean-le-blanc			x	
- Balbuzard pêcheur			x	

*Famille des Falconidés :

	Nis	NiM	Mip	Acc
- Faucon pèlerin	x			
- Faucon hobereau		x		
- Faucon émerillon				x
- Faucon crécerelle	x			



Lale et ses marcassins

SUR LES TRACES DU SANGLIER...

Le sanglier est une espèce assez bien représentée dans l'Isle Crémieu. En effet, il semblerait que trois noyaux de population soient bien implantés dans notre région (St Baudille/Parmilieu, St Chef/Montcarra, Creys/Mépieu). Ces petites populations couvrent un domaine vital relativement grand et de nombreux échanges ont lieu fréquemment entre elles: déplacement des subadultes, des mâles, dérangement occasionné par la chasse.

Les moeurs nocturnes de cet animal ne permettent de le rencontrer que très rarement, ce sont les indices de présence qu'il laisse au cours de ses déplacements qui nous donneront une petite idée de ses activités.

Les premiers indices qu'il est aisé de rencontrer sont les empreintes laissées par les sabots de l'animal sur le sol. La présence de "gardes" à l'arrière de l'empreinte nous indiquera qu'il s'agit bien d'un sanglier et non pas d'un chevreuil. En effet, chez le sanglier, les doigts rudimentaires situés en arrière sont très près du sol et y laissent normalement leurs empreintes; chez les cervidés, au contraire, ces doigts résiduels sont situés bien plus haut si bien que, en terrain normal, ils ne marqueront pas si l'animal va au pas. Cependant, s'il court, ils seront visibles avec les pinces, d'une part, parce que le pied sera plus profondément enfoncé et, d'autre part parce qu'il y aura une flexion plus prononcée du bas du membre. Dans ce cas-ci, l'empreinte s'inscrit dans un rectangle car les traces des doigts rudimentaires se trouvent juste derrière les sabots. Chez le sanglier, par contre, les traces laissées par les gardes sont situées sur les côtés et l'empreinte a la forme d'un trapèze. D'autre part, les pinces du chevreuil ont une forme plus mince et plus allongée que celles du sanglier.

Les traces, lorsqu'elles sont bien visibles, peuvent donner quelques indications sur le sexe et l'âge des animaux. Ainsi,

les laies ont généralement les pinces plus ouvertes et les gardes moins larges que les mâles. Cependant ces critères ne peuvent être valables que lorsque l'animal est au pas, car les pinces s'écartent chez les deux sexes lorsque l'animal court (les gardes sont aussi plus marquées, paraissant ainsi plus larges). Il faut donc faire très attention à ces critères car ils sont loin d'être fiables à 100 %.

En revanche, les critères d'âge de la bête sont beaucoup plus vérifiables: le pied antérieur étant toujours un peu plus fort que le pied postérieur, la différence s'accroît avec l'âge. Ainsi, plus la différence de largeur est grande, plus l'animal est vieux.

Avec un peu d'expérience, on arrive aussi à faire une corrélation entre la grosseur de l'empreinte et le poids de l'animal. Attention cependant, l'âge de l'animal n'a rien à voir avec son poids (sauf chez les jeunes de moins d'un an). En effet, une bête de 2 ans ayant mangé des céréales toute l'année peut être beaucoup plus grosse qu'une bête plus âgée.

Si on regarde la "voie" du sanglier, on s'aperçoit que le pied arrière vient se placer sur le pied avant, car en vieillissant le sanglier a tendance à décaler vers l'arrière ses empreintes du pied arrière, si bien qu'elles recouvrent de moins en moins les empreintes du pied avant. La présence de petites traces possédant des pinces pointues et dépourvues de gardes mélangées à des empreintes de sanglier adulte, nous indiquera la présence d'une ou plusieurs mères et de leurs marcassins. Si nous nous trouvons en présence d'une voie d'un animal seul, que les empreintes sont assez grosses et que les pinces sont légèrement arrondies, il y a de fortes chances pour que nous ayons affaire à un mâle. Si c'est la voie d'une compagnie qui est découverte, les traces les plus grosses sont généralement celles de la femelle meneuse.

Ainsi il faut savoir conjuguer la forme des traces avec la vie sociale des sangliers pour en découvrir l'auteur. Dans le sous-bois, le passage répété des animaux forme des coulées

odorantes très caractéristiques.

Certains sangliers sont aussi facilement reconnaissables dans une population car ils sont "pigaches", c'est-à-dire qu'ils possèdent un (ou plusieurs) pied dont les pinces n'ont pas la même longueur.

Il m'est arrivé de me trouver en présence de sanglier ne possédant que 3 pattes (absence d'une patte avant : blessure provoquée par balle ou malformation de naissance). Dans ce cas-ci, la patte qui supportait le poids du corps se trouve grossie, laissant supposer le passage d'un animal très gros (la voie était très caractéristique car l'animal ne pouvait se déplacer que par bonds).

Les souilles, qui sont des cuvettes (naturelles ou creusées) situées dans une dépression humide (flaque d'eau, ornière, queue d'étang) où le sanglier vient se vautrer, sont facilement reconnaissables dans la nature. En effet, afin de faire leur thermorégulation, les sangliers sont obligés de se "souiller" quotidiennement. De plus, la boue joue un rôle actif dans l'élimination des parasites (poux, puces, tiques) qu'elle emprisonne en séchant. Le sanglier se charge alors de s'en débarrasser en se frottant contre les arbres qui se trouvent à proximité de la souille (souvent des poils restent accrochés au tronc). Les sangliers aiment utiliser régulièrement les mêmes souilles, la visite de celles-ci nous indiquera la présence des animaux dans un passé plus ou moins proche.

Les "boutis" sont les traces laissées par le groin du sanglier lorsque celui-ci est en quête de nourriture (recherche de racines, de grains, de rongeurs). Les traces seront plus ou moins profondes selon la nourriture recherchée. La fraîcheur des boutis nous signalera en général la présence de sanglier à proximité de la zone.

En examinant les boutis des sangliers, on trouve parfois des excréments disposés çà et là. Ces "laissées" ont l'aspect d'un court boudin de la taille d'une pomme de terre, formé de

l'agglomération de quelques boules irrégulières plus ou moins aplaties; elles sont plus liquides au printemps et plus sèches en été ou en hiver.

C'est dans l'épaisseur du sous-bois, à couvert du vent et de la vue, que l'on aura la chance de trouver les "bauges" des bêtes noires. Ce gîte bien dissimulé à l'abri dans les fourrés, sous un rocher, ou bien sous un chablis, sera orienté sur les coteaux ensoleillés pendant la mauvaise saison, tandis que durant les journées chaudes, les versants exposés au nord seront préférés. La bauge a l'apparence d'une petite place grattée et tassée, où le sanglier apporte quelquefois des branchages et des herbes sèches. La fraîcheur de la bauge et le nombre de bauges trouvé nous indique la présence des sangliers et leur nombre (attention, un sanglier peut revenir plusieurs jours de suite faire une bauge à côté de celle qu'il occupait la veille).

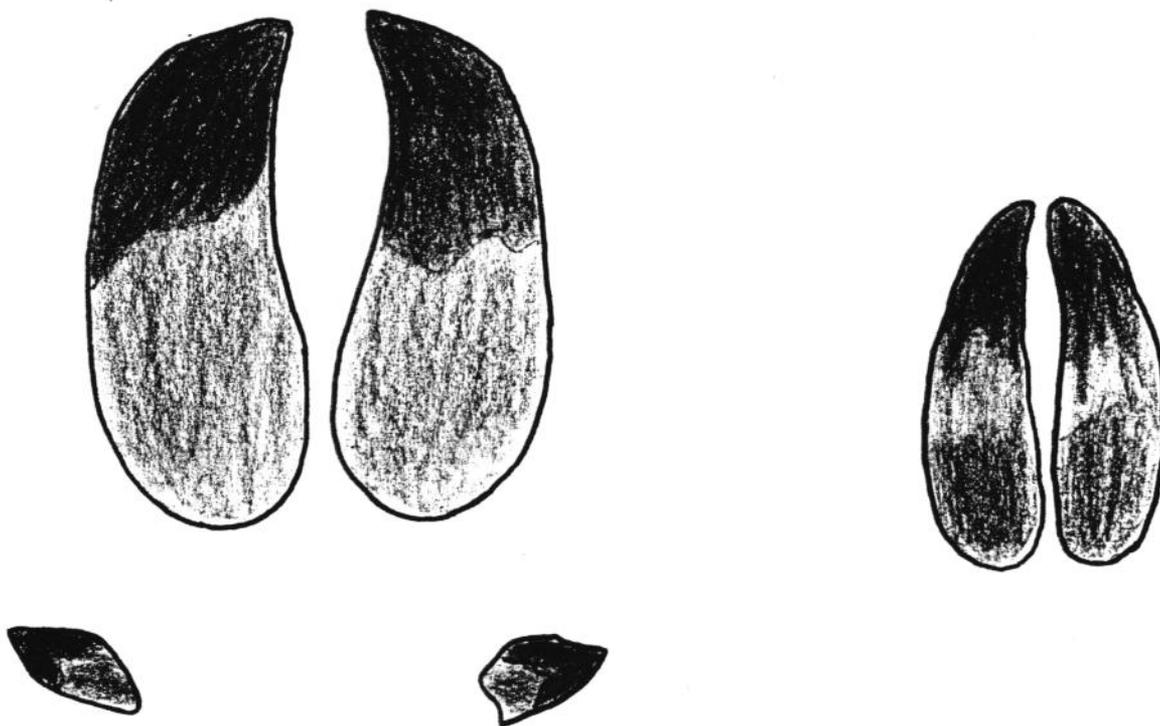
Très difficile à découvrir, le "chaudron" (ou nid de mise-bas) est dissimulé dans les fourrés non loin des places d'alimentation; la laie peut ainsi aller se nourrir sans trop s'éloigner de ses marcassins. Ce nid est constitué de branchages, d'herbes sèches, de poils, de mousse que la laie a rassemblés afin de constituer une grande cuvette douillette pour ses jeunes; les matériaux utilisés sont pris aux alentours immédiats du chaudron.

Sans être un grand observateur, ni un naturaliste très expérimenté, il vous sera facile de détecter la présence de sangliers sur un secteur. La découverte de nombreux indices de présence peut même, si vous le désirez, vous permettre d'effectuer un affût. En général, les meilleures observations se font à la fin du printemps et pendant l'été, car les animaux n'hésitent pas à sortir avant la tombée de la nuit. Il conviendra alors d'être placé à bon vent et surtout d'être très silencieux car les sangliers sont très méfiants. Si un individu arrive à vous repérer malgré toutes vos précautions, il lance alors un grognement sourd qui a pour effet de faire détalier la compagnie au grand galop.

RAPHAEL QUESADA

Bibliographie :

- Le sanglier, Francis MARION
- La bête noire, I.N.R.A.
- Guide des traces d'animaux, P. BANG & P. DAHLSTROM,
Delachaux Niestlé



Sanglier

Chevreuil

ASSOCIATION NATURE NORD - ISERE " LO PARVI "
MAISON POUR TOUS - 38890 SAINT CHEF - TEL: 74-92-48-62

HISTORIQUE :

L'Association Nature Nord-Isère est née en 1981, réalisant de nombreuses activités de connaissance et de protection de la Nature, elle n'a disposée d'un local et d'un permanent que depuis janvier 1989.

Ce nouveau départ lui a permis d'accroître encore ses activités. Elle est forte actuellement de plus de 80 membres, répartis dans tout le Nord-Isère.

ACTIVITES :

Elles sont principalement de deux types, connaissance de la nature et protection.

Connaissance de la nature : des sorties et des stages sont organisés chaque année, afin de faire découvrir au public les richesses du patrimoine naturel Nord-Isérois, sa faune et sa flore. Parallèlement des études naturalistes sont menées, dont les résultats sont publiés dans notre revue.

Protection de la nature : nous intervenons chaque fois qu'un site écologique intéressant se trouve menacé. Nous suivons régulièrement les Zones Naturelles Ecologiques Faunistiques et Floristiques inventoriées en 1984.

ORGANISATION :

Une réunion mensuelle chaque premier mardi du mois, nous permet de nous retrouver et de décider des actions à mener, conformément aux objectifs définis chaque année en assemblée générale.

De plus, des commissions se répartissent ces actions sous la responsabilité de leur animateur, il faut distinguer :

- la commission faune
- la commission flore, qui s'attachent respectivement à la connaissance de la faune et de la flore,
- la commission "protection des milieux"
- la commission communication, elle élabore des actions pour la promotion de notre association et de ses activités.

Il faut ajouter à cela des permanences au local le jeudi après-midi et le samedi matin, ouverte à tous.

COMMENT PARTICIPER ?

Vous pouvez simplement participer aux sorties ou alors, vous inscrire dans une des commissions de votre choix. L'adhésion est importante, elle représente en premier lieu un soutien et un encouragement à poursuivre notre travail.

Cotisation spéciale : 60F

Cotisation simple : 80F

Cotisation familiale : 120F